

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE
REGION DU KANEM
DEPARTEMENT DE KANEM
SOUS-PREFECTURE DE MELLEAH

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA SOUS – PREFECTURE DE MELLEAH

Période 2015 à 2018

Elaboré par les populations de la Sous – Préfecture de MELLEAH avec l'appui financier et technique de PADL-GRN, un programme de la coopération Tchad-Union Européenne et l'accompagnement de l'ONG Université Populaire

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de la population de la Sous – Préfecture de Melleah et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne ou de l'ONG Université Populaire.

Mois et année de finalisation du PDL : septembre 2015

Liste des Abréviations	4
Introduction	5
CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ELABORATION DU PDL DE LA SOUS – PREFECTURE DE MELLEAH	5
METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDL	5
SCHEMA DU TERRITOIRE DE LA SOUS – PREFECTURE DE MELLEAH	1
I. Généralités sur LA SOUS – PREFECTURE DE MELLEAH	1
1.1. Milieu physique	1
1.1.1. Localisation géographique.....	1
1.1.2. Caractéristiques physiques	1
1.1.3. Les ressources naturelles	3
1.2 Milieu humain	5
1.2.1. Historique de la Sous - Préfecture.....	5
1.2.2. Caractéristiques démographiques	5
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	6
1.2.3.1. Structures Traditionnelles et la gestion du pouvoir traditionnel	6
2.3.2. La gestion du pouvoir traditionnel :	7
2.3.3. Activités coutumières.....	7
2.3.4. Les rapports sociaux entre les différents groupes.....	7
1.2.4. Organisations modernes	9
1.3. Activités économiques.....	9
1.3.1. Agriculture.....	9
1.3.2. Élevage	11
1.3.3. Pêche	13
1.3.4 Commerce	13
1.3.5 Artisanat	13
1.3.6 Autres activités	14
1.4. LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES DANS LA SOUS-PREFECTURE	14
1.4.1. Les infrastructures sanitaires, hydrauliques et d'assainissement.....	14
1.4.3. Les infrastructures éducatives, d'alphabétisation, culturelles et sportives	15
1.4.5. Les infrastructures de communication	15
1.4.6. Les infrastructures économiques.....	15
1.4.7. Les infrastructures religieuses	15
Fiche de synthèse des données sur la Sous-préfecture de Melleah	1

II. Résultats du Diagnostic participatif de la sous-préfecture de Melleah et les axes prioritaires de développement par domaine	1
2.1. DOMAINE AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE	1
2.1.2. Problèmes majeurs	2
2.1.3: Axes prioritaires de développement	2
2.2. DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN)-ENVIRONNEMENT ET TOURISME	3
2.2.2 Problèmes majeurs	6
2.2.3: Axes prioritaires de développement	6
• promouvoir les activités d'écotourisme par	6
2.3. DOMAINE Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...).....	7
2.3.1. Résultats du diagnostic.....	7
2.3.2 : Problèmes majeurs.....	8
2.3.3 : Les axes prioritaires de développement	8
2.4. DOMAINE Santé-Eau potable-Assainissement.....	9
2.4.1. Résultats du diagnostic.....	9
2.4.2 Problèmes majeurs	10
2.4.3: Les axes prioritaires de développement	10
2.5. Domaine Education-Jeunesse-Culture-Sport	11
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	11
2.5.2 : Problèmes majeurs.....	12
2.5.3 : Les axes prioritaires de développement	12
2.6. DOMAINE AFFAIRES SOCIALES-GENRE	13
2.6.2 : Problèmes majeurs.....	15
2.6.3 : Les axes prioritaires de développement	16
2.7. DOMAINE GOUVERNANCE-PAIX ET SECURITE	16
2.7.2 Problèmes majeurs.....	17
2.7.3 : Les axes prioritaires de développement	17
2.8 Sommaire des axes prioritaires de développement des différents domaines.....	18
Schéma N°2 : Schema d'aménagement de la sous-préfecture de MELLEAH	20
IV. Projets de développement sur la durée du plan	21
4.1. Domaine Agriculture, Elevage, pêche	21
4.2. DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME	25
4.3. Domaine ECONOMIE	29
4.4. Domaine Santé – Eau potable et assainissement.....	32

4.5. Domaine Education-Jeunesse-Culture-Sport	34
4.6. Domaine Affaires sociales-Genre	37
4.7. Domaine Gouvernance-Paix –Sécurité.....	40
IV. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions.....	44
4.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	44
4.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme d’actions	44
4.5 Plan de travail annuel	46
Conclusion.....	50
Annexe 1 : Copie de la lettre de demande d'appui transmise, ... Erreur ! Signet non défini.	
Annexe 2 : Calendrier du processus de concertation, dates, contenu, Erreur ! Signet non défini.	
Annexe 3 : Personnes ressources contactées, Erreur ! Signet non défini.	
Annexe 4 : Liste des membres du Comité de DEVELOPPEMENT Sous – Préfectoral Erreur ! Signet non défini.	
Annexe 5 : Liste des animateurs locaux sous - Préfectoraux ... Erreur ! Signet non défini.	
Annexe 6 : Liste des membres du Comité de Rédaction du PDL Erreur ! Signet non défini.	
Annexe 7 : Liste des Membres des commissions thématiques (CT) Erreur ! Signet non défini.	
Annexe 8 : Calendrier de travail des CT..... Erreur ! Signet non défini.	
Annexe 9 : Rapport des travaux des commissions thématiques Erreur ! Signet non défini.	
Annexe 10 : Procès-verbal de l’atelier de priorisation et d’adoption de l’ébauche du PDL Erreur ! Signet non défini.	
Annexe 11 : Listes des participants aux ateliers cantonaux (hommes/femmes) ... Erreur ! Signet non défini.	

LISTE DES ABREVIATIONS

ACF: Action Contre la Faim
ADS: Association pour le Développement de la Sous - Préfecture
ADS: Association pour le Développement de la Sous - Préfecture
AGR: Activité Génératrice de Revenu
AGS : Assemblée Générale Sous - préfectorale
ALS: Animateurs Locaux Sous - Préfectoraux
CSD: Comité Sous - préfectoral pour le Développement
CDA: Comité Départemental d'Action
COGES: Comité de Gestion
COGESPE: Comité de Gestion de Point d'Eau
COSAN: Comité de Santé
CRPDL: Comité de Rédaction du Plan de Développement Local
CT: Commissions Thématiques
CVD: Comité Villageois pour le Développement
EE: Enseignant Etat
FAO: Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'alimentation
FED: Fond Européen de Développement
Kg: kilogramme
Km: kilomètre
MC: Maître Communautaire
MDM: Médecin Du Monde
OCHA: Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
OCL: Organisme Correspondant Local
OCL-UP: Organisme Correspondant Local-Université Populaire
ONDR: Office National de Développement Rural
OSC: Organisation de la Société Civile
OVD: Organisation Villageoise pour le Développement
PADL-GRN: Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PDL: Plan de Développement Local
PNSA: Programme national de Sécurité Alimentaire
RAS: Rien à signaler
SIF: Secours Islamique France
UE: Union Européenne
UE: Union Européenne
UNICEF: Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

La Sous – Préfecture de Melleah était jadis une zone très riche à cause de ses diverses espèces fauniques. Mais ces dernières années, la population de cette Sous – Préfecture vit un niveau de développement socio-économique trop faible, se caractérisant par l'insuffisance d'infrastructures et la dégradation accélérée des ressources naturelles due aux sécheresses et au tarissement des cours d'eau résidus de la mer paléo-tchadienne qui a laissé des vastes étendues de sable. L'augmentation du cheptel et l'extension des villages ont davantage entraîné la perte des niches écologiques.

En effet, ce Plan de Développement Local est le fruit des consultations des membres des diverses des différentes organisations de base (groupements, associations villageoises, organisations féminines) qui ont voulu fonder les bases d'un développement durable, intégré et harmonieux pour les générations présentes et à venir.

Cette initiative concertée a pour finalité la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations par un meilleur accès aux services sociaux de base, notamment l'éducation, la santé, l'eau potable, tout en préservant la biodiversité de la Sous - Préfecture.

Aussi, ce plan de développement local constitue-t-il un indispensable document de référence pour tout partenaire soucieux du développement de la Sous - Préfecture.

La population de la sous – préfecture de Melleah ose croire que ce plan contribuera, à travers les axes et objectifs de développement, à la réalisation de son développement socio-économique et culturel par la valorisation de ses potentialités.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ELABORATION DU PDL DE LA SOUS – PREFECTURE DE MELLEAH

Dans un passé récent, les actions de développement étaient programmées par les partenaires et agents de développement sans impliquer les bénéficiaires. En procédant de cette manière, les besoins réels de développement de la population à la base n'ont pas été pris en compte. Cette approche consistant à agir à la place de la population a montré ses limites. Tirant les leçons de cette approche, la population de la Sous - Préfecture de Melleah a décidé en 2015 de s'impliquer dans la gestion de ses propres affaires en élaborant son plan de développement local. L'initiative de la Sous – Préfecture est encouragée par la politique de décentralisation prônée par le Gouvernement dont l'élément capital est l'implication et la responsabilisation de la population et ses différentes organisations à la base.

METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDL

L'élaboration du PDL de la Sous – Préfecture de Melleah a été réalisée conformément au Guide harmonisé d'élaboration des PDL adopté par le gouvernement en 2012. Cette démarche est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales sont résumées ci – après :

1^{ère} étape : Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles locales de la Sous - Préfecture

Tout d'abord il y a eu une réunion de prise de contact avec le Sous – Préfet, les Chefs des cantons et des villages de la Sous – Préfecture, organisée par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao le 20 décembre 2014 au chef-lieu de ladite Sous - Préfecture. Cette réunion a permis d'informer et de sensibiliser 16 personnes dont une autorité administrative et 13 chefs traditionnels de la localité sur l'intérêt du PDL, le processus de son élaboration et les dispositions pratiques. Bref, elle a permis d'échanger et de discuter sur l'intérêt et les conditions d'élaboration du PDL.

Etape 2 : Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages des deux cantons de la Sous - Préfecture

Les campagnes d'information et de sensibilisation dans les villages de la Sous - Préfecture ont été organisées du 22 décembre 2014 au 11 février 2015 dans les 70 villages de Melleah et ont permis de mettre en place les OVD et le Comité Sous – préfectoral de Développement (CSD).

Etape 3: Assemblée Générale sous préfectorale pour l'adoption des textes de base et d'élection des différents membres de l'ADS

L'Assemblée Générale Sous - préfectorale couplée avec l'atelier de lancement du processus d'élaboration du PDL sous – préfectoral a été organisée les 13 et 14 février 2015 au chef – lieu de la Sous – Préfecture et a vu la participation de 233 personnes dont 25 femmes.

Cette Assemblée Générale a permis d'adopter les textes de base de l'ADS (Association de Développement Sous – Préfectorale (ADS) et d'élire les membres des différents organes tels que le Bureau Exécutif, le Comité Sous Préfectoral de Développement, le Comité de Rédaction du PDL et les animateurs locaux Sous – Préfectoraux.

Etape 4 : Mise en place de l'appui-conseil

La 4^{ème} étape a consisté à la mise en place de l'appui-conseil pour l'accompagnement de la Sous – Préfecture de Melleah dans le processus d'élaboration de son PDL. Se référant à l'option de l'Union Européenne, partenaire technique et financier à travers le PADL-GRN, l'accompagnement de la Sous – Préfecture de Melleah est directement fait par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao avec l'appui des coordinations de l'UP et du PADL-GRN. Cet accompagnement a permis de bien mener le processus d'élaboration du PDL de la Sous – Préfecture de Melleah du début jusqu'à la fin.

Etapes 6: Formation des animateurs locaux Sous - Préfectoraux(ALS) : 1^{ère} Session

Bien avant la formation (1^{ère} Session) des animateurs locaux, il y a eu d'abord la formation le 17 février 2015 des membres du Bureau Exécutif de l'ADS/CSD sur leurs tâches, quelques notions en développement local et son articulation avec la décentralisation, les techniques de communication pour le développement participatif. Cette formation a eu lieu le 17 février 2015 - au Chef – Lieu de la Sous Préfecture avec 17 participants dont 04 femmes. Quant à la formation 1^{ère} Session des animateurs locaux, elle s'est déroulée du 18 au 20 février 2015 au Chef – Lieu de la Sous - Préfecture et a regroupé les ALS, les membres du CSD et du CRPDL soit 13 participants dont 05 femmes. La formation 1^{ère} Session a permis aux ALS, membres du CSD et du CRPDL de connaître et comprendre leurs tâches, la démarche et les outils d'élaboration du PDL surtout les outils pour réaliser l'étude du milieu et le diagnostic participatif. Elle leur a permis d'acquérir les techniques et les outils de communication et d'animation en planification locale et de prendre en compte les aspects environnementaux et l'implication des femmes dans le processus du PDL.

Etape 7 : Etude du milieu de la Sous - préfectorale

Elle s'est déroulée du 23 février au 25 avril 2015 et a permis de collecter les données socio-économiques et environnementales. Cette collecte des données a permis de réaliser les diagnostics participatifs dans les villages de la Sous – Préfecture de Melleah.

Etape 8 : Préparation de l'atelier de diagnostic participatif sous - préfectoral

Les données collectées à l'étape précédente ont permis aux ALS, aux membres du CSD et du CR/PDL et aux autorités sous – préfectorales appuyés par l'équipe d'accompagnement de l'OCL-UP/PADL-GRN de réaliser au Chef – Lieu de la Sous Préfecture du 23 au 25 avril 2015, grâce aux données socio-économiques et culturelles collectées, le tableau synthétique des données sur la Sous – Préfecture.

Au vu des résultats du diagnostic participatif villageois, il a été réalisé l'analyse provisoire de la Sous - Préfecture. C'est au cours de cette étape que l'ébauche du Schéma de Territoire Sous - Préfectoral a été réalisée et la logistique pour organiser l'atelier diagnostic participatif sous - préfectoral a été préparée.

Etape 9 : Atelier Sous – Préfectoral de diagnostic participatif

L'atelier sous – préfectoral du diagnostic participatif a été organisé du 27 au 29 avril 2015 au Chef – Lieu de la Sous Préfecture. Il a regroupé 132 participants représentant les différentes couches sociales dont 41 femmes. Ceux-ci ont d'abord suivi avec beaucoup d'intérêt la présentation puis ont procédé à l'amendement et l'adoption du tableau synthétique des données sous - Préfectorale, l'ébauche du Schéma du Territoire Sous – préfectoral, le document d'étude du milieu sous - préfectoral. Ensuite, ils ont approfondi les résultats des diagnostics participatifs villageois pour bien identifier et analyser les problèmes majeurs qui freinent le développement socio-économique et culturel, et environnementaux de la Sous - Préfecture puis ont proposé des solutions appropriés réalistes et réalisables. Enfin, les participants à l'atelier ont défini des axes prioritaires de développement. L'assemblée a jugé mieux de confier la suite de la réflexion aux Commissions Thématiques mises en place au cours de cet atelier pour approfondir la réflexion sur les idées de projet formulées

Etape 10 : Formation des animateurs Locaux Sous – préfectoraux (ALS) : 2^{ème} session

Après le diagnostic participatif sous - préfectoral, les animateurs Locaux ont encore bénéficié d'une formation qui leur permettra de bien assurer leurs tâches dans les étapes suivantes. Comme la première, la formation 2^{ème} Session a regroupé du 07 au 09 mai 2015 au Chef – Lieu de la Sous Préfecture les ALS, les membres du CSD et du CRPDL soit 13 participants dont 04 femmes. Elle a permis aux ALS, les membres du CSD et du CRPDL de comprendre et maîtriser les étapes et les outils de la planification locale surtout. C'était aussi un moment d'échanges entre les ALS, membres du CSD et du CRPDL et l'équipe d'accompagnement de l'OCL-UP/PADL-GRN sur les difficultés de terrain.

Etape 11 : Travaux en Commissions Thématiques

Les membres des travaux en commissions thématiques accompagnés des ALS, du CSD, du CRPDL et de la structure d'accompagnement se sont rendus du 11 au 25 mai 2015 dans les différents villages de la Sous – Préfecture pour approfondir la réflexion sur les idées de projet formulées lors de l'atelier de diagnostic participatif sous - préfectoral. Ils ont fait des propositions des projets concrets par domaine en tenant compte des normes techniques et des planifications existantes, des aspects environnementaux, des préoccupations des femmes et d'autres groupes vulnérables, des capacités financières et organisationnelles des porteurs des projets. A la fin des travaux, les membres des commissions thématiques en collaboration avec le CSD, le CRPDL, l'animateur de la structure d'appui et de l'expert en planification locale, ont élaboré des rapports par commission (rédaction des propositions de projet par domaine par commission). Les différentes commissions thématiques mises en place sont les suivantes : Agriculture, Elevage – Pêche ; Gestion des Ressources, Environnement et Tourisme ; Economie ; Santé – Eau potable et Assainissement ; Education – Alphabétisation- Culture et Sport ; Affaires Sociales et Gouvernance ; Gouvernance – Paix et Sécurité.

Etape 12 : Atelier sous - préfectoral de formulation des projets

A la fin des travaux en Commissions Thématiques une liste provisoire des projets par domaine a été établie grâce aux travaux abattus par les membres des Commissions Thématiques. Les résultats de leurs travaux ont été présentés aux participants à l'atelier sous – préfectoral de formulation qui a lieu du 08 au 09 juin 2015 et regroupant 118 personnes dont 42 femmes. Les participants à l'atelier de formulation des projets, après avoir approfondi les réflexions sur les différentes problématiques (environnement et gestion des ressources naturelles, agriculture durable, élevage durable, économie, santé, éducation, culturel, genre, VIH/SIDA du ...), se sont positionnés sur les résultats des Commissions Thématiques puis ont établi une liste provisoire de projets par domaine sur la base des travaux des CT.

Etape 13 : Rédaction du PDL

De l'étude du milieu à l'établissement de la liste provisoire des microprojets par domaine sur la base des travaux des CT en passant par le diagnostic participatif sous - préfectoral, tout était rassemblé pour rédiger l'ébauche du PDL sous - préfectoral. A cet effet, du 30 août au 15 septembre 2015, l'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement en collaboration avec les membres du Comité de Rédaction de PDL sous - préfectoral, ont assuré la saisie de toutes les données réunies dans l'ébauche du PDL et ceci sur la base du manuscrit réalisé en équipe avec les membres dudit comité et conformément au canevas proposé par le Guide Harmonisé d'Elaboration du PDL. L'ébauche du PDL ainsi rédigée sera présentée aux participants au prochain atelier sous - préfectoral de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL.

Etape 14 : Atelier sous – préfectoral de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL

L'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL sous – préfectoral de Melleah s'est tenu du 09 au 10 août 2015 au Chef – Lieu de la Sous - Préfecture et a regroupé 91 participants dont 21 femmes. C'est au cours de cet atelier que l'ébauche du PDL fut amendée et adoptée par la population sous - préfectorale.

Cet atelier a permis aux participants d'établir la liste des projets prioritaires sur la base de la liste des projets issus des travaux des Commissions Thématiques approfondis lors de l'atelier de formulation des projets. Il a également permis de réaliser la priorisation dans l'espace et dans le temps (année par année) des microprojets sur la durée du plan ; de définir les mécanismes et stratégies de mobilisation des ressources locales pour la mise en œuvre du PDL élaboré ; de finaliser le Schéma d'Aménagement de la Sous - Préfecture (SAS) ; de lire et d'amender le contenu de l'ébauche du PDL sous - préfectoral.

Etape 15 : Finalisation de la rédaction du PDL

Aussitôt après l'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL élaboré, les membres du CRPDL et du CSD, les ALS, l'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'appui se sont retrouvés à Mao le 19 août 2015 pour intégrer dans l'ébauche du PDL les observations formulées par les participants lors de l'atelier.

Etape 16 : Validation du PDL élaboré par le CDA

Après la mise en forme, le PDL est transmis au Comité Départemental d'Action (CDA) du Kanem pour son examen puis sa validation en session publique. La session de validation a été organisée en septembre 2015 à Mao.

Etape 17 : Diffusion du PDL

Une fois le PDL validé par le CDA et les observations faites lors de la session de validation intégrées, le PDL sera multiplié en plusieurs exemplaires et diffusé dans tous les villages des deux cantons de la Sous – Préfecture et auprès des partenaires au développement (partenaires techniques et financiers). Il a été envisagé de mener cette étape de façon continue.

Etape 18 : Mise en œuvre du PDL.

Le début officiel de la mise en œuvre des projets issus du PDL a été lancé par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao en collaboration avec le Bureau de l'ADS à travers quatre (04) projets d'action d'ancrage prévus et sélectionnés parmi les microprojets retenus par la population et ses organisations dans le PDL. Il s'agit de deux projets d'installation de forage dont l'un dans le village Village Chowoye II et l'autre à NYh, deux projets de réalisation des cultures maraîchères dont l'un par le Gpt « Rahama » dans le village Melleah 1 et l'autre par le groupement « Marhad » dans le village Madarnga. Parallèlement à ce lancement officiel de la mise en œuvre des projets inscrits dans le PDL de la Sous-préfecture de Melleah, Cette mise en œuvre des projets issus du PDL va se poursuivre très activement par les différents porteurs de projets programmés pour la première année avec l'appui des partenaires financiers et/ou techniques sollicités, après la validation dudit PDL par Le CDA du Kanem.

[illegible]

I. GENERALITES SUR LA SOUS – PREFECTURE DE MELLEAH

Les généralités sur la Sous - Préfecture de Melleah portent sur ses caractéristiques physiques, les ressources naturelles et le milieu humain.

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

La Sous - Préfecture de Melleah est située dans le Département du Kanem rattaché à la Région du Kanem. Elle est située au nord à environ 35 km de Mao, chef - lieu du Département et de la Région du Kanem. La Sous - Préfecture de Melleah est limitée au nord, par les Sous-Préfectures de Wadjigui et de Ntiona, au sud par la Sous - Préfecture de Michiméré, à l'est par la Sous - Préfecture de Ziguey, et à l'ouest par la Sous - Préfecture de Mao. On accède à cette Sous - Préfecture par des pistes non aménagées. Selon le recensement villageois réalisé en 2015, cette Sous - Préfecture compte **76** villages récapitulés dans la fiche de synthèse de données sur la Sous - Préfecture. Il existe dans la Sous -Préfecture 2 cantons. Il s'agit des cantons Medélia 1 et Medélia 2 dirigés chacun par un Chef de canton.

1.1.2. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

1.1.2.1. Relief

Le relief de la Sous - Préfecture de Melleah est très contrasté sur l'ensemble du territoire et constitué des vastes ensembles dunaires façonnés sous forme d'ondulation des dunes, des montages ou plateaux. Ces massifs de sable sont entaillés de sillons et parsemés des dépressions appelées « ouadis ». Les ouadis sont des dépressions interdunaires en forme de cuvette plus ou moins fermées, de dimensions variables. Toutes les dépressions ne sont pas des ouadis. Ce qui caractérise un ouadi c'est la présence d'un sol, différent des dunes et qui n'est pas non plus recouvert de sable stérile. Aux ouadis et mares temporaires observés peuvent s'ajouter les nombreux ravins plus ou moins profonds et larges observés presque partout en brousse et aux alentours des villages. La plupart de ces ravins convergent vers les ouadis. Les ravins existants et ceux susceptibles de se développer devront faire l'objet d'aménagements lourds et durables.

1.1.2.2. Climat

Le climat de la Sous - Préfecture de Melleah est de type sahélo-saharien caractérisé par deux saisons : une saison des pluies allant de juin à septembre avec des pluviométries moyennes annuelles en période normale comprises entre 200 et 400 mm. Quant à la saison sèche, elle est longue et commence d'octobre à mai-juin. Durant la saison sèche, l'hygrométrie est faible, les températures élevées, les vents fréquents et desséchants de NE/SW et l'évapotranspiration très forte.

Depuis 1970, le climat ne cesse de se dégrader avec une pluviométrie annuelle dépassant difficilement 200 mm. Pour la population de la Sous – Préfecture, cette dégradation du climat a atténué et continue d'atténuer la rentabilité de ses différentes activités économiques (agriculture, élevage, etc.) et la perte de sa diversité et richesse biologique sans oublier son influence sur sa santé (le réchauffement de plus en plus, fréquentation de diverses maladies, etc).

1.1.2.2.1 Les vents

Dans la Sous - Préfecture, deux (2) vents dominant. Il y a le **harmattan** qui est un vent sec et poussiéreux qui souffle du nord à l'est de janvier à mai et provoque souvent des brouillards. Par contre, la **mousson**, vent humide et frais souffle du sud-ouest vers le nord-est de juin à septembre annonçant l'arrivée de la saison pluvieuse.

1.1.2.2.2 Les températures

Les températures dans la Sous - Préfecture de Melleah fluctuent entre 28 et 45°C durant l'année. Les mois de mars, avril, mai, juin sont les plus chauds avec des températures caniculaires souvent supérieures ou égales à 40°C. Cette période de chaleur n'est pas sans conséquence sur l'environnement et les activités pastorales (assèchement des points d'eau et pâturages, risque de feu de brousse....). La période de fraîcheur s'étend de novembre à janvier, mais les mois les plus froids sont décembre-janvier avec des températures qui baissent jusqu'à 15 à 18°C. L'amplitude thermique est très élevée entre le jour et la nuit. Elle dépasse 42° en avril, mai et juin et tourne autour de 27° C en janvier.

La hausse des températures a des effets négatifs sur l'environnement et par conséquent, elles contribuent à l'assèchement du couvert végétal suite à l'évapotranspiration assez importante.

1.1.2.2.3 Pluviométrie

La pluviométrie de cette dernière décennie est très faible et mal répartie sur l'ensemble du territoire de la Sous - Préfecture de Melleah selon la population locale. Selon les données météorologiques de la station de l'ONDR installé à Mao à environ 25 km de ladite Sous – préfecture recueillies entre 2011 et 2013, les précipitations varient entre 200 à 300-400 mm avec des fréquences de 15 à 18 pluies/an. Les fortes précipitations sont enregistrées en mi-juillet et août. Il n'existe pas une station dans la sous - Préfecture. A cet effet, les données météorologiques sur la Sous - Préfecture manquent cruellement. Celles des tableaux ci - dessous sont celles des stations de météo de l'aéroport de Mao et de l'ONDR du Kanem, et donnent une idée des cumuls annuels.

Tableau N°1 : récapitulatif des données pluviométriques de la station Météo ASECNA de Mao

Année	2001	2002	2003								2010	2011	2012
Précipitation	201,5	116,0	230,2								225,4	233,6	288,6

Tableau N°2 : Récapitulatif des données pluviométriques de la Station ONDR de Kanem

Années	Quantité de pluie en mm	Nombre de jours de pluie	Période de pluie	Mois de pluie Maxi
2011	216,6	18 jrs	Juin-sept	Août
2012	293	22jrs	Mi-sept.	Août
2013	183,3	15jrs	Juin-Oct.	juillet

La population de la Sous - Préfecture de Melleah s'inquiète du changement climatique car chaque année la pluie est insuffisante et mal répartie dans le temps et dans l'espace. Cette pluviométrie ne permet pas aux cultures de boucler leur cycle de production d'où la dégradation de plus en plus de la situation alimentaire dans la localité ainsi que des revenus des agriculteurs et des éleveurs.

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique de la Sous - Préfecture de Melleah est particulièrement caractérisé par des ouadis qui constituent des bassins versants, de quelques rares mares temporaires et de la nappe phréatique à faible profondeur. Certains de ces ouadis et mares constituaient jadis des cours d'eau permanents au moment où le climat était favorable. D'autres ouadis produisaient des natrons mais de nos jours cela n'existe plus. Quant aux mares, ils étaient très nombreux mais de nos jours la plupart sont ensablés (engloutis par de sable). Le niveau de la nappe phréatique dans la Sous - Préfecture en temps normal varie de 3 à plus de 4 mètres de profondeur dans les ouadis et sur les plateaux sableux, la profondeur est de 12 à 15 mètres.

1.1.3. LES RESSOURCES NATURELLES

1.1.3.1. Sols

Deux types de sols sont rencontrés dans la Sous- Préfecture de Melleah:

- Les sols sablonneux observés partout surtout au nord, au sud, à l'est et à l'ouest et ainsi qu'autours de tous les villages de la Sous - Préfecture. Ces sols sont utilisés pour la culture du mil pénicillaire, le pâturage et l'implantation des habitations.
- Les sols sablo-argileux et/ou calcaires, limono-argileux (surtout au cœur des ouadis) se trouvant dans les bas fonds (ouadis, mares) sont utilisées pour l'agriculture oasisienne (Mais, Blé, pénicillaire et sorgho), le maraîchage et pour les palmeraies à dattier. Les sols limono-argileux des ouadis sont surtout exploités pour la fabrication des briques et construction des maisons. A cela, il faut ajouter la facilité de réaliser des puits pastoraux traditionnels ou modernes voire aussi le puits traditionnel d'approvisionnement de la population à cause de la faible profondeur de la nappe phréatique. Dans l'ensemble, les sols des ouadis sont d'une bonne fertilité. Ces sols présentent une texture limoneuse ou limono-sableuse. La présence de natron (bicarbonate de sodium) au centre des ouadis est surtout visible dans ceux ayant une mare saisonnière ou permanente.

Ces sols subissent des dégradations dues à plusieurs facteurs dont les plus importants sont:

- **Le surpâturage :** Suite au passage répétitive des troupeaux, on observe un surpâturage de tapis graminéen et des arbustes, le surpâturage de la surface du sol le rendant sensible à l'action du vent.
- **Le défrichement anarchique:** Les paysans défrichent la terre autour de leurs villages et en brousse pour la culture du mil pénicillaire en pluvial. A cela s'ajoutent d'autres pratiques agricoles néfastes.
- **La coupe abusive des arbres** comme bois de chauffe et de charbon de bois, pour la construction d'habitation, fabrication des outils de travail (houe et mortier), bois de vente.
- l'érosion éolienne et hydrique qui contribue aussi à la dégradation
- la mauvaise pratique d'irrigation dans certains ouadis;
- la surexploitation du sol ;
- la multiplication des pistes ;
- les changements climatiques et les sécheresses successives.

Les populations de certaines localités organisées en groupements ou en collectivités villageoises avec ou sans appui des partenaires au développement, se sont engagées dans la lutte contre les phénomènes de dégradation des sols. Ces actions de lutte consistent non seulement à planter les arbres autour des villages et ouadis, mais également à protéger les arbres existants dans le milieu.

1.1.3.2. Végétation et Flore

Dans la Sous - Préfecture de Melleah, nous rencontrons trois types de végétations : la végétation naturelle, la végétation exotique et la végétation herbacée.

La végétation naturelle

La flore est composée de formation végétale arbustive à dominance des épineux. Les observations de terrain donnent les types de formations végétales suivantes : en brousse la végétale est dominée par des *Leptadenia pyrotechnica* parsemés à certains endroits par différentes espèces d'acacia, et savoniers plus ou moins concentrés dans certains endroits vice-versa, la formation végétale à dominance des épineux (différentes espèces d'acacia et) localisés le plus souvent dans les habitations et aux environs plus ou moins immédiats de ces dernières. Autour des ouaddis, on rencontre une végétation plus ou moins dense constituée soit une concentration des *Leptadenia pyrotechnica* associés d'épineux soit une concentration des rôniers associés des *Leptadenia pyrotechnica* soit encore une concentration plus ou moins des différentes espèces d'acacia.

Dans le passé, il existait beaucoup d'arbres, la végétation était dense à cause de l'abondance des pluies. Mais la croissance démographique augmente les besoins des populations (bois de chauffe, charbon bois, défrichage et la construction). La végétation de la zone est en perpétuelle dégradation.

Les espèces ligneuses qu'on y rencontre sont : *Balanites aegyptiaca*, *Prosopis africana*, *Zizyphus mauritiana*, *Hyphaene thebaica*, les *Acacia* (*nilotica*, *seyal*, *senegal*, *sieberiana*), *Faidherbia albida*, *Phoenix dactylifera*, *Calotropis procera*, *Leptadennia pyrotechnica*, *Prosopis uliflora*, *Sieberienna nilotica*etc.

Ces différentes espèces sont utilisées par les populations comme bois de chauffe, pour la fabrication des manches d'outils, la construction de barrière contre l'ensablement et les animaux en divagation, construction des hangars et bien d'autres services, comme plantes médicinales et pour l'alimentation du bétail. La vente du bois constitue une importante source de revenus pour une catégorie de population de la Sous - Préfecture.

Les prélèvements par l'homme de bois de chauffe et d'œuvre, le défrichement de nouveaux champs ainsi que la sécheresse ont considérablement dégradé et continuent de dégrader la végétation déjà peu dense.

Végétation herbacée

La végétation herbacée n'est pas importante du fait de faible quantité de pluie enregistrée ces dernières années. Pendant la saison sèche, la végétation herbacée est presque nulle partout sur l'ensemble du territoire de la Sous - Préfecture, ce qui pose un sérieux problème de pâturage obligeant les éleveurs locaux des troupeaux importants surtout bovins et camelins à pratiquer la transhumance vers les endroits où ils espèrent mieux trouver des pâturages pour leurs animaux. Les espèces herbacées qu'on rencontre sont : *Andropogon gayanus*, *Cenchrus biflorus*, *Striga* sp, *Euphorbia hirta*, *Eragrostis tremula*, *Cyperus* sp. Ces espèces sont principalement utilisées pour l'alimentation animale surtout pendant la saison des pluies, mais certaines espèces sont utilisées en médecine traditionnelle. Plusieurs espèces des herbacés sont en voie de disparition suite au surpâturage et la colonisation de leur milieu par le *Leptadénia pyrotechnica*.

Par ailleurs, Ces espèces de la flore tout comme celles de la végétation herbacée sont soumises à une forte pression anthropique à travers les feux de brousse, le défrichement des nouveaux champs, l'exploitation de bois de chauffe et de divers services, de bois de vente, l'alimentation animale.

Végétation exotique.

Les plantations artificielles se limitent aux espèces exotiques plantées par certains producteurs dans les ouaddis. L'espèce la plus utilisée est le Phoenix Dactylifera(dattiers), (neemiers) *Prosopis juliflora*.

1.1.3.3. Faune

La Sous - Préfecture de Melleah possédait des potentialités fauniques très riches et diversifiées jadis mais plusieurs espèces ont disparu de nos jours à cause de la perte et de la transformation de leurs habitats suite aux sécheresses et au tarissement des cours d'eau laissant à leur trace des vastes étendues de sable, à la perte de leurs niches écologiques par la création des villages, l'augmentation des troupeaux en élevage et le surpâturage, aux défrichements anarchiques et coupe abusive des arbres pour divers services. Les espèces animales sauvages comme le lion, la panthère, l'éléphant, le zèbre, la girafe et autres espèces ont déserté la localité pour immigrer vers le Lac et autres localités favorables du Tchad et des pays voisins. Aujourd'hui on trouve majoritairement des gazelles, des lièvres, des chacals, les

chats sauvages, quelques rares hyènes, les singes, les écureuils, les varans, les porcs épics, les rats, les serpents et des espèces d'oiseaux tels que les aigles, les pintades, les sarcelles, les éperviers etc....

Les menaces qui pèsent sur la faune sont la sécheresse, la désertification et le changement climatique du fait de la montée de température, de l'insuffisance d'arbres suite à la coupe abusive des bois pour divers services, au défrichement anarchique et des feux de brousse. Grâce à l'appui du service de cantonnement forestier et la Brigade Nomade dans la Sous - Préfecture, la population est sensibilisée et des mesures d'emprisonnement sont prises à l'encontre de ceux qui viendraient à enfreindre les règles.

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables

Il n'existe pas des informations relatives aux ressources naturelles non renouvelables exploitées ou exploitables dans la Sous - Préfecture de Melleah car le sous-sol de cette Sous - Préfecture n'a pas encore subi de prospection géologique donc il y a lieu de signaler l'espoir qu'elle puisse regorger des ressources exploitables.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. HISTORIQUE DE LA SOUS - PREFECTURE

De poste d'administratif créé en 1920, Melleah est érigé en Sous - Préfecture en 1999, suite à l'écèlement de la population. Les habitants de cette Sous - Préfecture sont venus de Foskeï non loin de l'actuelle Sous - Préfecture de Ntiona à la recherche des terres cultivables et de pâturages. La Sous - Préfecture compte 2 cantons notamment les cantons Medélia 1 et Medélia 2 dirigés chacun par un chef de canton. Le premier est un ancien canton créé depuis et suspendu à un moment puis réhabilité le 6 septembre 2006. Par contre, le deuxième canton est créé en 2014.

Quant à la succession des chefs de canton, il y a lieu de noter que chacun de ces deux chefs de canton depuis leur nomination continue à diriger jusqu'à nos jours. Le chef de canton Médela 1 est Moussa Mahamat Seid et celui du canton Medelia 2, Mahamat Fokou Hassan. Tous deux sont en fonction jusqu'à nos jours.

Les événements majeurs ayant marqué la population de la Sous - Préfecture sont les sécheresses de 1972-73, 1984-85 ; la peste humaine (Aré en langue locale); le paludisme qui a ravagé la population en 1997 et 1998, les conflits communautaires inhérents aux wadis nés en 2000 et 2006 avaient causé la mort de trois hommes.

1.2.2. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Effectif, répartition et densité de la population

La population de la Sous-préfecture de Melleah est estimée à **19454** habitants pour un nombre total des ménages estimé à **3818** (selon les résultats des fiches du recensement villageois de 2015).

La population est répartie inégalement sur l'ensemble du territoire de la sous-préfecture. Il y a une densité très faible dans certains villages et très forte dans d'autres. La densité moyenne est de 2 habitants au km² (RGPH, 2009).

Les groupes ethniques :

La population de la sous-préfecture de Melleah est composée majoritairement des ethnies Gouranes (sédentaires) auxquelles s'ajoutent certaines ethnies minoritaires telles que les Kanembous, Arabes et peulhs nomades (surtout pendant la saison des pluies) et quelques sudistes.

Mouvements migratoires

Dans cette Sous – Préfecture, nous remarquons non seulement le mouvement des populations nomades pendant la saison des pluies mais aussi celui d'une partie des populations sédentaires. En effet, une partie de la famille des populations sédentaires s'éloigne à la saison sèche pour plusieurs années. Aussi, de nombreux hommes tant mariés que célibataires partent vers l'intérieur du Tchad (Lac-Tchad, N'Djaména et la partie sud du Tchad) et à l'extérieur (Arabie saoudite, Libye, Niger, Nigéria, Soudan, etc.) surtout pour les activités commerciales. Cela a une implication non seulement démographique mais aussi économique et sociale. Les femmes de ces migrants, en l'absence de leurs maris, sont chefs de ménages. Elles reçoivent aussi quelquefois de leurs parents des appuis. Cette migration est la conséquence de l'aggravation des conditions climatiques dans la localité. La Sous - Préfecture de Melleah a également enregistré plusieurs retournés libyens après la crise libyenne de 2011 qui sont repartis dans les villages de la Sous - Préfecture.

1.2.3. ORGANISATION SOCIALE, POLITIQUE ET CULTURELLE

1.2.3.1. Structures Traditionnelles et la gestion du pouvoir traditionnel

Les différentes structures traditionnelles existant dans la Sous - Préfecture de Melleah sont :

- la Famille qui est la base sur laquelle repose l'organisation sociale, regroupait jusqu'à une période récente les descendants d'un même ancêtre (parents, grands parents, oncles, tantes, enfants et cousins). Au sein de cette cellule familiale, la gérontocratie jouait pleinement le rôle qui lui était dévolu. Aujourd'hui, du fait de la monétarisation de l'économie, cette famille patriarcale a été disloquée faisant place à la famille nucléaire caractérisée par un individualisme très poussé, nuisible à une cohésion sociale car il peut être un facteur bloquant du développement si l'on y prend garde.

- la chefferie cantonale dirigée par un chef de canton

- la chefferie villageoise dirigée par un chef de village assisté des sages du village. Les villages de la Sous - Préfecture possèdent la même structure traditionnelle. Ils sont dirigés par des chefs de village avec ses notables.

La chefferie traditionnelle est patrilinéaire. La femme est exclue du droit d'héritage. Mais, elle dispose d'un droit d'usage temporaire pour l'exploitation agricole. La force des structures traditionnelles existantes telles que le Chef du canton, les Maras (chefs de villages) résident dans leurs capacités de mobilisation sociale dans toutes les circonstances (fêtes religieuses ou politique, accueil, poursuite des voleurs du bétail) et dans la conservation des valeurs socioculturelles et la régulation des conflits internes. Cependant, depuis quelques années, compte tenu de l'évolution et l'intégration du modernisme dans les habitudes locales, ces structures traditionnelles perdent de plus en plus leurs pouvoirs.

L'organisation traditionnelle repose sur le chef de canton et le chef de village. Ils sont chargés de :

- assurer gestion du patrimoine foncier et garder jalousement ce legs
- appliquer les droits coutumiers
- collecter l'impôt et les redevances
- prévenir et régler les conflits inter villages et communautés.

Le chef de canton a sous son autorité sur les chefs de villages chargés d'administrer les affaires au niveau de leurs villages respectifs. Ils règlent les différends relevant de leurs compétences mais dans le cas où ça les dépasse, ils le remontent au niveau du chef de canton puis en dernier ressort au Sous – Préfet de la localité en cas de nécessité. Ils sont les propriétaires des terres sur lesquelles ils ont le droit d'usage. Tous les problèmes entre la population sont gérés à l'amiable par le conseil des sages par des conciliations ou des amendes afin de corriger les coupables. Ils participent dans le cadre de la mobilisation sociale et la sensibilisation aux différentes fêtes (religieuses, Politiques, Accueil...).

A côté de ces organisations dites traditionnelles, il existe des structures modernes.

2.3.2. LA GESTION DU POUVOIR TRADITIONNEL :

C'est le Chef de canton qui administre son territoire. Il ne règle que les problèmes traditionnels tels que l'adultère, la dévastation des champs par les animaux, les bagarres, et sert de courroie de transmission entre la population et l'administration publique. Au cas où le litige dépasse son entendement, il recourt au Sous - Préfet. Le vol des animaux, les feux de brousse, le trafic de drogue etc. se règlent par l'administration territoriale représentée au niveau de la localité par le Sous - Préfet. Le Chef de canton est assisté d'un secrétaire, des notables et de quelques gnomiers. Le chef de village appelé communément « Maraa » s'occupe de la gestion de terre. Son rôle est celui d'un contrôleur chargé du maintien de l'ordre et de l'exécution des prescriptions coutumières et islamiques : partager le ouadi, entre les habitants du village, veiller à la célébration des cérémonies rituelles coraniques, faire verser les redevances après chaque cycle de récolte, etc. Pour cette tâche, il est souvent assisté par quelques sages du village.

2.3.3. ACTIVITES COUTUMIERES

Les activités culturelles dans les villages de la Sous - Préfecture sont constituées des cérémonies, de mariages (arouses), sacrifices de deuil, des courses hippiques organisées chaque année. Sur le plan culturel, l'éducation des hommes est basée sur le principe de l'initiation qui permet aux jeunes garçons de se préparer pour s'insérer dans la vie des adultes. L'éducation des filles se fait à travers un rite, non semblable à l'initiation, mais qui permet à celles-ci d'acquiescer l'hygiène corporelle et de devenir des bonnes ménagères, etc. Aujourd'hui, cette pratique a disparu du fait de la scolarisation des filles. Par contre, l'initiation des jeunes garçons, en déclinaison un certain moment pour les mêmes raisons, est en train de refaire surface.

2.3.4. LES RAPPORTS SOCIAUX ENTRE LES DIFFERENTS GROUPES

La majorité des habitants des villages de la Sous - Préfecture est liée par le lien consanguin, la langue, le mariage et l'histoire. Tous les habitants parlent la langue Gourane et ont la même culture donc une facilité pour se communiquer et vivre ensemble.

2.3.5. Le rôle et la place des jeunes : ils occupent une place très importante dans la société surtout en termes de mobilisation pour diverses cérémonies. D'abord ceux qui sont sur place, lors des festivités ou des cérémonies officielles, ils s'occupent de l'accueil des invités, de la course des chevaux. Pendant des cérémonies sacrificielles, c'est toujours eux qui s'occupent de leur déroulement en hébergeant et en nourrissant les hôtes. Ce rôle important que jouent les jeunes dans la société réussit grâce surtout à leur organisation interne. A la tête de l'organisation des jeunes, nous trouvons un chef appelé **Alifa**. Il est chargé mobiliser les jeunes pour des cérémonies de mariage et bien d'autres, de trancher certains conflits entre les jeunes.

Malgré ce rôle important que jouent les jeunes dans la société, ils sont très faiblement scolarisés et plus ou moins privés des activités sportives et culturelles.

2.3.6. Le rôle et la place des femmes : D'abord, les femmes jouent un rôle de premier plan dans l'éducation des enfants. Les femmes pratiquent diverses activités génératrices des revenus (petit commerce) des revenus pour subvenir aux besoins de leurs familles respectives. Elles pratiquent aussi l'agriculture et l'élevage des petits ruminants. Certaines sont bien dans le tissage. Les femmes, par leur mobilisation massive et particulière rendent les cérémonies très agréables. Cette mobilisation lors de diverses cérémonies est une réussite surtout grâce à leur

organisation à la tête de laquelle nous trouvons un chef de file appelé **Goumssou**, chef des femmes et jeunes filles libres ou mariées. Etant elle-même, une femme libre. Malheureusement, ces différents rôles importants que jouent les femmes dans la société, elles ont des statuts socio-économiques déplorables.

2.3.7. Le rôle et la place des vieux : c'est les patriarches de la famille. Ils sont des décideurs parce que les femmes et les enfants doivent exécuter ce qu'ils décident et disent. Ils prodiguent des conseils aux membres de la famille.

2.3.8. Le mécanisme du mariage : Le mariage et la dot

D'abord, il faut signaler que le mariage n'est possible qu'à l'intérieur des familles de même statut, par exemple un nouvel homme veut se marier, son choix de mariage doit respecter les limites familiales c'est-à-dire le mariage ne se fait pas avec n'importe quelle famille. Dans le passé, le choix des conjoints était l'affaire des deux familles sans requérir l'avis des fiancés. Une fois la concertation terminée entre les deux familles, elles s'accordent sur le montant de la dot. Mais de nos jours, compte tenu de la modernisation, le garçon peut choisir sa fiancée et la soumettre à son père qui peut l'accepter et entamer la démarche. Le montant de la dot varie d'une classe à une autre (d'une classe des nantis à une classe des pauvres). C'est pourquoi pour la classe des nantis, la dot est plus élevée par contre pour les pauvres, elle est proportionnelle à leur situation. Parfois, la dot est payée à moitié et le reste sera donné au moment opportun.

2.3.9. Le choix du chef de canton : Le Chef de canton est choisi par la communauté à travers un conseil des sages et autres personnes-ressources, selon un certain nombre des critères ou il hérite son père chef de canton défunt. Au cas où deux ou plusieurs candidats sont en jeu, la communauté avec l'appui des autorités administratives de la place (Préfet, sous-préfet) procède au vote et celui qui a plus de voix est proposé pour être décrété par le Président de la République. Le choix ou le vote d'un chef/chef de canton se fait suivant un certain nombre de critères qui sont entre autres être un homme impartial, accueillant, reconnu par sa sagesse et par son amour pour sa zone, être capable de régler les problèmes traditionnels relevant de sa compétence sans prendre parti, être en mesure d'identifier les problèmes qui ne relèvent pas de sa compétence et les conférer à la hiérarchie, etc.

2.3.10. Le choix des chefs de villages

Le chef de village est toujours issu d'une famille de la communauté installée premièrement sur le territoire du village, peu importe qu'elle soit minoritaire ou majoritaire. Le chef de village appelé en langue locale (gorane) maraas est choisi par l'ensemble des communautés résidant dans le village selon un certain nombre des critères ou bien est héritier de son père chef de village défunt. Le choix d'un chef de village se fait suivant un certain nombre de critères qui sont entre autres être un homme impartial, accueillant, reconnu par sa sagesse et par son amour pour sa zone, être capable de régler les problèmes traditionnels relevant de sa compétence loyalement sans prendre parti, être en mesure d'identifier les problèmes qui ne relèvent pas de sa compétence et les conférer à la hiérarchie, etc.

2.3.11. Les pratiques religieuses : La quasi-totalité des habitants de la Sous - Préfecture pratiquent la religion musulmane. L'Islam à travers les imams et les Marabouts joue un très grand rôle dans l'éducation morale et spirituelle de la société.

2.3.12. La gestion du foncier et les différents modes d'accès à la terre

L'accès au foncier est héréditaire, mais pour les étrangers venant d'ailleurs, une fois se présenter auprès du chef de tribu, ce dernier leur attribuera un endroit pour s'installer. Après quelques années, s'ils veulent rester définitivement dans la localité, ils le notifient au chef. Dans les ouadis, le mode d'accès au foncier pour le maraîchage nécessite un engagement sur une période donnée entre le propriétaire du ouadi et le locataire.

2.3.13. Les conflits et leurs modes de gestion

Les types de conflits enregistrés dans la Sous - Préfecture sont : le conflit agriculteurs - éleveurs dû la divagation des animaux dans le champ, l'adultère, le vol de bétails, les bagarres dont certains peuvent finir par mort d'homme. Ces derniers sont réglés à différents niveaux. Les cas de champ dévasté, d'adultère, de vol des bétails seront régler à l'amiable par le chef de village en collaboration avec ses notables. Par contre, en cas de crime, le prix du sang doit être payé par la communauté du criminel à celle de la victime. Si les deux cotés ont des conventions traditionnelles de prix de sang, le coté du criminel doit payer le montant convenu par la convention pour l'organisation des funérailles et un autre montant convenu pour l'enterrement. Après ces principes, le coté de la victime doit prêter serment de ne plus causer d'autres dégâts envers le coté du criminel. Si les deux cotés n'ont pas des conventions, le côté du criminel doit verser le prix du sang. Le prix du sang varie d'une communauté à une autre.

1.2.4. ORGANISATIONS PAYSANNES

Les animateurs locaux Sous - préfectoraux, les membres du CSD et CRPDL appuyés par l'animateur et l'expert en Planification locale de la structure d'accompagnement, ont recensé lors de l'étude du milieu sous - préfectoral au total **17** organisations paysannes comprenant **06** groupements dont aucun masculin, **02** féminins et **04** mixtes, **02** associations, **01** union des groupements des producteurs, **28** APE, **4** COSAN. En dehors des APE et COSAN ayant des domaines d'activités bien précis, plus de 80 % de ces structures ont vocation l'agriculture, l'élevage et le commerce. Les efforts fournis par ces organisations paysannes dans la zone ont beaucoup contribué et continuent de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population surtout dans les domaines socio-économique et de la sécurité alimentaire.

1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

Les activités économiques de la Sous - Préfecture de Melleah reposent essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat et autres occupations moins importantes.

1.3.1. AGRICULTURE

L'agriculture est la deuxième activité économique de la Sou - Préfecture après l'élevage et est caractérisée par les cultures pluviales pratiquées par la quasi - totalité des habitants. Par contre, les cultures maraîchères sont pratiquées par un petit nombre. Elles sont destinées en grande partie à l'alimentation des ménages. Les types des cultures pratiqués sont les cultures pluviales et maraîchères.

Les cultures pluviales

Elle dépend des eaux de pluie qui sont devenues de plus en plus rares de nos jours. L'agriculture se pratique sur les sols dunaires et dans les ouadis.

Les cultures pluviales sont dominées par le mil pénicillaire cultivé sur les sols dunaires et dans les ouadis rarement associé aux gombo et concombres. A la culture du mil pénicillaire, il faut ajouter aussi la culture sous pluie du maïs dans les ouadis. Le mil pénicillaire tout comme le maïs, est semé en juin et récolté en septembre. Le gombo et les légumes sont aussi cultivés par certaines femmes productrices. Les rendements dépendent des précipitations mais peuvent aussi être améliorés par l'irrigation sur des petites superficies afin de boucler son cycle en cas d'arrêt précoce des pluies. Le rendement de surfaces récoltées varie entre 80 et 300kg/ ha.

Les techniques agricoles :

Les techniques agricoles pratiquées sont le défrichement, le labour, le semis, le sarclage et la récolte.

Les techniques d'aménagement pratiquées sont la conservation de certains arbres dans les champs, la rotation des cultures, l'association des cultures, la jachère, le parage. Cependant, très peu d'agriculteurs pratiquent ces aménagements dans leurs champs.

Les matériels agricoles utilisés pour les cultures pluviales sont :

- la houe avec courte manche pour le labour et la houe avec longue manche pour le semis;
- le tracteur par certains agriculteurs pour faciliter le labour sur des grandes superficies ;
- la hache pour le défrichage;
- la machette ou coupe-coupe et le couteau pour la récolte;

Le travail du champ se fait au niveau des ménages. Le fruit de travail champêtre dépend de la main d'œuvre valide dans les différents ménages.

L'organisation de la production pluviale dans la Sous - Préfecture se fait au niveau des ménages etc.. L'importance de superficie cultivée par chaque ménage dépend du nombre des bras valides dans le ménage.

Les cultures maraîchères

Très faiblement développées dans le fond des ouadis des villages Melleah 1, Melleah 2 et Fauskey par certains producteurs ou groupements des producteurs avec ou sans l'appui de PNSA/l'ONDR. Les produits maraichers cultivés sont : les oignons, les tomates, les piments, les ails, les betteraves, les aubergines, les carottes, les poivrons, les concombres, le maïs et le blé (un peu aussi).

Les matériels utilisés pour réaliser les cultures maraîchères et le niveau d'équipement maraîchers sont : les houes, les haches, les machettes, les pioches, le chadouf ou le forage équipé de motopompe, clôture grillage ou haies mortes pour clôture ; l'arrosoir ; la houe/la daba pour le labour ; la pioche ; l'entonnoir pour faire le repiquage ; la brouette ; le seau; le coupe-coupe ; le râteau ; la pelle ; l'appareil pulvériseur; parfois le tracteur octroyé par le PNSA.

L'organisation de la production maraîchère dans la Sous - Préfecture se fait au niveau des ménages etc.. L'importance de superficie cultivée par chaque ménage dépend du nombre des bras valides dans le ménage. Aux exploitations maraîchères familiales, il faut ajouter aussi les champs collectifs réalisés par certains organisés en groupements surtout dans le domaine de maraîchage dans certains ouadis avec l'appui de certains partenaires financiers et techniques (PNSA, etc).

Les difficultés d'ordre général qui entravent le développement de l'agriculture (cultures pluviales et cultures maraîchères) dans la sous-préfecture de Melleah sont :

- la baisse importante et de façon continue de la pluviométrie ;
- l'érosion hydrique et éolienne;
- l'exode rural massif et fréquent des bras valides ;
- la présence récurrente des maladies de plantes et des ennemis des cultures tels que ravageurs (rongeurs, oiseaux granivores et insectes);
- les limitations de l'irrigation qui tiennent à la profondeur de la nappe phréatique ne devant pas dépasser 6 m pour l'exhaure traditionnel au chadouf ;
- la dominance des matériels agricoles rudimentaire due au faible pouvoir d'achat des agriculteurs ;
- très faible voire manque d'organisation des agriculteurs en groupements, coopératives, etc.
- l'insuffisance voire manque de la vulgarisation agricole et d'encadrement technique qui privent les agriculteurs des améliorations techniques qu'ils sont en droit d'attendre ;
- non maîtrise des itinéraires techniques par la quasi-totalité des producteurs ;
- Bien qu'atténués les aspects sociaux limitent toujours à l'accès aux terres irrigables et au droit de planter des arbres fruitiers (ouadis) pour les potentiels agriculteurs tels que les ménages vulnérables;
- L'absence de crédit en matériels et intrants agricoles limitent le volume des investissements productifs que les agriculteurs peuvent envisager ;
- La pratique de jachère par un très faible nombre d'agriculteurs;
- la divagation des animaux domestiques;
- l'habitude dans l'assistanat des producteurs;

- L'encouragement de certaines ONG à octroyer de liquidités et de vivres à certains groupes défavorisés ne favorise pas aussi l'augmentation de la production agricole locale;
- ensablement des ouadis et autres espaces cultivables ;
- mauvaise gestion du patrimoine agricole;
- pauvreté générale des producteurs ;
- insuffisance des moyens de production (main d'œuvre, matériels agricoles, moyens financiers, semences, etc.) ;
- la faible implication des autorités locales dans l'agriculture (par la gestion foncière, l'accès à la terre fertile ou ouadis, la pratique de l'agriculture ou la détention des ouadis sans les exploiter;
- très faible synergie d'action entre les intervenants agricoles dans le milieu ;
- l'éloignement de la sous-préfecture des marchés importants et le manque d'aménagement des pistes qui compromettent son approvisionnement en intrants, outils et matériels agricoles peu connus et l'écoulement de sa production maraîchère marchande.

Les occupations des espaces agricoles et superficies estimées en céréales par village sont récapitulées dans la synthèse des données sur la Sous - Préfecture de Melleah.

1.3.2. Élevage

L'élevage est l'activité économique la plus dominante sur l'ensemble de la Sous - Préfecture et pratiquée par presque chacun des ménages mais avec le nombre variable des têtes de bétail. Cet élevage extensif pratiqué reste la base de l'économie monétaire de la localité. Les différents systèmes d'élevage pratiqués dans la Sous - Préfecture sont l'élevage sédentaire, l'élevage transhumant, l'élevage nomade et l'embouche.

L'élevage sédentaire

Dans la Sous - Préfecture, l'élevage de type sédentaire est pratiqué par les éleveurs sédentarisés et agro-éleveurs. Ce dernier, permet à la population de ne plus se séparer de ses animaux. Pendant la saison de pluies, les propriétaires des animaux font des parcs tout près de leur village, ce qui leur permet de les surveiller de temps en temps. Après la récolte, les animaux sont parqués dans les champs et vont paître tout au tour du village ainsi dans les ouadis. Au moment où les vaches sont gestantes, leurs propriétaires sont obligés de se déplacer vers le nord de la zone pour éviter les avortements dus à la consommation de certaines espèces d'herbes apparues suite à la dégradation des pâturages par la sécheresse et les changements climatiques. Ce déplacement concerne uniquement les éleveurs qui ont de nombreuses têtes. Par contre, pour ceux qui n'ont pas assez de têtes (moins de dix), ceux là ne bougent pas, ils alimentent les vaches gestantes avec des sons de mil et de maïs accompagnés de tourteau et des résidus extractifs d'arachide.

Les différentes espèces élevées dans la Sous - Préfecture sont les bovins, les camelins, les ovins, les caprins, les assins, les équins, les volailles. Les effectifs du cheptel décimé par la sécheresse et déplacé vers le sud, ont subi une réduction de près de la moitié, leur reconstitution semble se faire en privilégiant les petits ruminants et les camelins moins fragiles que les bovins. Le cheptel bovin est composé pour l'essentiel du zébu arabe. Par contre, le cheptel ovin est constitué en majorité de la race arabe. Les caprins sont dominés par la race sahélienne. Pour ce qui est des camelins, la race dominante est le dromadaire arabe.

L'élevage transhumant et nomade

Pendant la saison de pluie et surtout au moment où les herbes ont bien poussé (août-octobre), la Sous - Préfecture de Melleah accueille des transhumants arabes qui viennent d'Ati, de Dourbali, Mandélia etc et les nomades foubés venus de Dourbali, Loumia, Massaguet, Massakory, Bousso, etc. Ils s'installent aux alentours des villages Latoum, Dowinga, Melleah, Djoguinga, Fous key, Kerl chefil, Menaye Dougoonga, Yarwaye Kountougui, Domori . Dès leur arrivée dans la Sous - Préfecture, les éleveurs nomades se rapprochent des autorités locales (Sous - Préfet, chef de canton, chefs de village) pour les informer et leur demander les endroits pour faire paître et abreuver leurs animaux (puits pastoraux modernes et traditionnels, mares,

etc). Ces formalités s'imposent pour leur intégration dans la communauté pendant leur séjour et pour les conduites à tenir de la part des autorités locales (ne pas laisser les animaux dévaster les champs, etc.). Malgré les conduites à tenir, certains éleveurs nomades laissent leurs animaux détruire les champs, ou les font abreuver sans l'avis des détenteurs des puits pastoraux modernes et traditionnels. Certains se permettent de voler dans les greniers des agriculteurs installés en brousse dans leurs champs (champs dunaires ou des ouadis). Ces conflits provoqués par les éleveurs nomades sont réglés à l'amiable par les représentants des éleveurs nomades (chef de file) et les chefs traditionnels et chefs religieux (Marabouts) de la place. Ce règlement à l'amiable est basée sur la reconnaissance de la faute par l'auteur qui s'engage à ne plus la répéter et quant à la victime de pardonner son offenseur. En cas de répétition ou de l'entêtement par le fautif, l'implication de l'autorité administrative (Sous - Préfet) et l'autorité militaire (Commandant de Brigade) est obligatoire pour contraindre ce dernier à rembourser les dommages causés ainsi que le refoulement du fautif de la localité.

Les dégâts environnementaux enregistrés durant le séjour des éleveurs nomades et des transhumants dans la Sous - Préfecture se résument au piétinement des sols dans les différents lieux de campements de leurs animaux d'où difficulté pour les herbes d'y pousser, l'accélération de l'ensablement, le surpâturage, la coupe des arbres pour divers services, etc.

Cette transhumance ou ce nomadisme dure un mois ou plus. Après, ils quittent pour la zone de Ntiona qui a de natron, et à leur retour ils passent par le même passage pour regagner leur demeure. Les espèces élevées par ces transhumants et ces nomades sont les chameaux, les moutons et les chèvres.

Les zones d'intérêt pastoral

Dans la Sous – Préfecture, la seule zone d'intérêt pastorale s'explique par la disponibilité des pâturages sur la plus grande partie du territoire de la Sous - Préfecture et l'implantation de quelques puits pastoraux modernes.

Épizooties et appui vétérinaire

Dans le cadre de la santé animale, le Service d'Elevage avec l'appui de l'ONG ACF assure la couverture sanitaire en organisant parfois des campagnes de vaccination, et le projet PROHYPA forme des auxiliaires de l'élevage. Le système d'organisation de santé animale individuel est le plus dominant c'est-à-dire en cas d'épidémiologie l'éleveur conscient vient consulter le Service Vétérinaire pour la vaccination de ses animaux.

Les **épizooties** rencontrées dans la zone sont entre autres :

- le charbon bactérienne et symptomatique ;
- le trypanosomiase ;
- la bronchite ;
- les vers.

Les difficultés d'ordre général liées à la pratique d'élevage se résument à :

- l'insuffisance des pâturages surtout pendant toute la saison sèche;
- le faible taux de couverture vaccinale et l'insuffisance des puits pastoraux modernes ;
- l'insuffisance et coût élevé des compléments d'aliments de bétail (tourteaux, etc.) ;
- le manque de tracé de couloir de transhumance, de parcs de vaccination, de pharmacie vétérinaire ;
- le manque d'organisation des éleveurs en groupement ou association ;
- le refus de certains éleveurs à faire vacciner leurs animaux ;
- le conflit éleveurs et agriculteurs lié à l'abreuvement et au pâturage ;
- l'avortement respectif des vaches en gestation ;
- l'avortement des vaches au moment de gestation grâce à la présence de *Leptadonia Pyrotechnica* dans la sous-préfecture ;
- la Présence des maladies telluriques.

1.3.3. PECHE

Dans la Sous - Préfecture de Melleah, la pratique de pêche n'existe pas car la Sous - Préfecture ne dispose d'aucun cours d'eau permanent ou de lac.

1.3.4 COMMERCE

L'activité commerciale est pratiquée presque par une grande partie d'hommes et de femmes de la Sous – Préfecture. Elle occupe une place très importante dans le quotidien des commerçants. Il y a seulement dans la Sous - Préfecture un petit marché (marché de Melleah qui a lieu chaque dimanche). Les produits échangés sont constitués des produits agricoles (les céréales, les dattes, l'oignon, le gombo, de la patate, etc.), des produits d'élevage (les caprins, les bovins, les volailles, le beurre de vache etc.), des produits artisanaux (nattes, éventails, les houes, les vantes) et des mouvements des produits manufacturés (sucre, thé, savons, pommades, piles électriques, tasses, habits, etc.).

Il faut signaler la présence des petits commerçants détaillants dans certains villages qui proposent des marchandises de première nécessité (sucre, thé, savons, pommades, piles électriques, certains produits pharmaceutiques tels que le paracétamol, etc.).

Les Moyens de transport couramment utilisés pour le transport des personnes et marchandises sont entre autres l'âne, le chameau, et le cheval, la marche à pied pour atteindre donc les marchés hebdomadaire. Cependant, il faut noter que ces moyens de transport sont adaptés aux conditions naturelles du milieu mais ils sont lents et ne permettent de ramasser beaucoup des marchandises. A ces moyens de transport rudimentaires s'ajoutent les motos et les véhicules venus d'ailleurs pour la circonstance.

Les problèmes rencontrés par les commerçants sont les difficultés à écouler leurs marchandises dans une période raisonnable, la faiblesse du pouvoir d'achat des populations, la faible couverture de la Sous - Préfecture en marchés, le manque de moyens de transport rapides dans la localité, le coût élevé de transport des produits importés, le manque d'infrastructures routières aménagées, le manque d'établissements de microcrédits, l'insuffisance des fonds de roulement le faible poids économique de la Sous - Préfecture et les conditions naturelles défavorables (sable).

1.3.5 ARTISANAT

L'artisanat est très peu développé au niveau de la Sous - Préfecture de Melleah et renferme diverses activités telles que la menuiserie, le tressage, la couture, la maçonnerie, la forge, la mécanique, la cordonnerie, la vannerie, etc.

La forge : cette activité est pratiquée uniquement par une catégorie des familles et génère des revenus assez importants aux pratiquants. Les produits qui découlent de cette activité sont entre autres les houes, les haches, les couteaux, les machettes, les foyers améliorés. Les forgerons réparent également les marmites et les tasses trouées.

Le tressage : cette activité est pratiquée par un nombre important des femmes de la Sous - Préfecture, comme une activité quotidienne et génératrice des revenus. Les produits fabriqués sont les nattes, les éventails, les paniers, les vannes.....

La couture : Cette activité est pratiquée à domicile par les pratiquants. Elle rapporte beaucoup d'argent aux pratiquants au moment des fêtes, des mariages mais en dehors de ces moments, la couture n'est pas bien sollicitée sauf en cas de déchirure des habits.

La menuiserie : est rarement pratiquée à cause des prix élevés des matériels (lambours, chevrons, plafonds, grillages.... ;) Les produits qui en découlent sont les portes, fenêtres, bancs, petites armoires pour les femmes.

La cordonnerie : elle est exercée aussi par des familles spécifiques. Les pratiquants fabriquent à base de la peau de mouton des couvertures, des chaussures, des sacs, des ornements de cheval.

La maçonnerie : dans chaque village, il ya des maçons qui construisent des maisons et des murs pour clôturer les concessions durant toute l'année, mais pendant la saison pluvieuse cette activité n'est pas intense, sauf en cas nécessité.

La mécanique : cette activité est nouvelle avec l'apparition de la moto, des groupes électrogènes, des pompes manuelles (forages) et du téléphone. Certaines catégories de personnes ont pris le goût de ce métier et sont devenues des réparateurs des groupes électrogènes, des téléphones, des motos, des motopompes, des pompes manuelles, etc..

La tannerie : cette activité qui consiste à travailler la peau des animaux tels la chèvre, le mouton, etc qui servent à la fabrication des produits comme les sacs à dos pour le transport des marchandises avec les chameaux, les fourreaux, etc. Cette activité constitue une source de revenu assez importante pour les pratiquants.

L'activité artisanale est organisée d'une manière individuelle et est dépendante des efforts personnels et considérée comme une activité quotidienne génératrice des revenus.

Le manque d'organisation des artisans en groupements ou coopératives, le manque des établissements de microcrédits, le sous-équipement et l'archaïsme des matériels utilisés, le manque de renforcement des capacités techniques des artisans, la rareté des matières premières dans la localité et le coût élevé d'achat et de transport des matières premières importées entravent le développement du secteur artisanal.

1.3.6 AUTRES ACTIVITES

Le tressage de cheveux des femmes est une activité exclusivement destinée à une catégorie des familles spécifiques et génère des revenus pour les pratiquantes.

Certaines personnes appartenant à une classe bien précise partent à une distance plus longue parfois au-delà du territoire de la Sous - Préfecture chercher le bois ou les pailles pour ravitailler la population en fagots ou en pailles pour la toiture des maisons ou l'alimentation de bétail. Compte tenu de la rareté des fagots et pailles dans la localité, cette activité constitue une source de revenu monétaire très rentable pour les pratiquants.

1.4. LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES DANS LA SOUS-PREFECTURE

Pendant la campagne d'information et de sensibilisation, l'étude du milieu sous-préfectoral réalisée par les animateurs Sous-préfectoraux, les membres du CSD et du CRPDL appuyés par l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement, a permis de recenser les infrastructures existantes suivantes dans la Sous - Préfecture de Melleah :

1.4.1. LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES, HYDRAULIQUES ET D'ASSAINISSEMENT

Il y a une faible couverture sanitaire de la Sous - Préfecture de Melleah. Elle compte actuellement trois (03) centres de santé qui sont tous fonctionnels (Melleah 1, Latoum, Yarwaye, Kountougui). Ces centres de santé publics sont dirigés par des responsables (agents formés et pris en charge par l'Etat ou les partenaires au développement) et assistés des volontaires tous pris en charge par la communauté. Ces centres couvrent 121 villages pour une population totale de **19554** habitants contre 4 infirmiers soignants.

Par ailleurs, à part les 03 latrines du centre de santé de Melleah 1 et 06 latrines de l'Ecole de Melleah 1 construites en matériaux durables, 5 en matériaux non durables dans les concessions de certaines personnalités (Chefs de canton, résidence du Sous - Préfet) et centre de santé de Yarwaye, aucune autre infrastructure d'assainissement n'existe dans la Sous - Préfecture.

1.4.2. Les infrastructures hydrauliques

1.4.2.1. L'hydraulique villageoise

On rencontre au niveau de la Sous - Préfecture de Melleah, **47** forages, **06** minis-châteaux d'eau, aucun puits moderne (cimenté) et **46** puits traditionnels répartis dans les villages de la Sous - Préfecture.

La Sous - Préfecture de Melleah compte assez des points d'eau potable et des puits ouverts mais compte tenu de la croissance démographique et d'extension des villages, ces points d'eau semblent être très insuffisants. La profondeur des points d'eau potable et puits dépend du type de l'ouvrage hydraulique installé. La plupart des points d'eau potable sont réalisés avec l'appui de l'Union européenne.

1.4.2.2. L'hydraulique pastorale

On trouve au niveau de la Sous - Préfecture de Melleah **13** puits pastoraux modernes tous fonctionnels et quelques puits pastoraux traditionnels tous en très mauvais état répartis dans les villages de la Sous - Préfecture.

1.4.3. LES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES, D'ALPHABETISATION, CULTURELLES ET SPORTIVES

Sur le plan éducatif, selon le recensement réalisé lors de l'étude du milieu. La Sous -Préfecture de Melleah compte dans son ensemble **28** écoles. En matière des salles de classe, on dénombre **34** salles de classe dont **04** en matériaux durables, **08** en semi-durs et **26** en matériaux non durables (briques non cuites et hangar en seccos). La quasi-totalité de ces écoles n'a pas encore de cycle primaire complet et caractérisée par une insuffisance notoire des enseignants tant communautaires que qualifiés.

Sur le plan d'alphabétisation, il n'existe aucune infrastructure d'alphabétisation dans la Sous - Préfecture de Melleah pourtant cette dernière présente un taux d'analphabétisme très élevé (90 à 95% de la population masculine et 100% de la population féminine). Cette situation risque de perdurer car jusqu'à présent la plupart des enfants ne sont scolarisés ni en arabe ni en français malgré la proximité de certaines écoles françaises publiques et communautaires.

1.4.4. Les infrastructures culturelles et sportives

Dans la Sous – Préfecture, il n'existe aucune infrastructure culturelle et sportive. Cependant, on peut relever l'existence des vastes terrains plats non aménagés dans les villages Mélléah 1, Kountougui, Yarwaye, Mélléah 2, Fauskey et Latom où se pratique essentiellement le football surtout par les élèves vacanciers ressortissants et les petits enfants.

1.4.5. LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION

Il n'existe aucune piste aménagée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Sous - Préfecture. Il faut cependant noter un atout dans la Sous - Préfecture tel que l'existence de deux antennes de Téléphonie mobile Tigo assurant la couverture du de téléphonie mobile de communication. A Melleah 1, une antenne de la compagnie Tigo et l'autre à Yarwaye couvrent presque l'ensemble des villages de la Sous - Préfecture.

1.4.6. LES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES

Sur le plan économique, lors de l'étude du milieu, on dénombre 06 boutiques installées au marché de Melleah 1, 1 marché local hebdomadaire avec des hangars aménagés en matériaux locaux dans le village Melleah et qui a lieu chaque dimanche. Dans ce marché sont écoulés les produits locaux (produits agricoles, d'élevage et artisanaux, etc) et manufacturés (sucre, thé, savon, habits, chaussures, etc.), 03 moulins à mil sont recensé dans la Sous - Préfecture.

1.4.7. LES INFRASTRUCTURES RELIGIEUSES

La religion joue un rôle important au niveau de la Sous - Préfecture. Elle intervient dans l'éducation morale et spirituelle de la population à travers les chefs traditionnels, les Marabouts et les Imans. La population de la Sous - Préfecture est musulmane. On dénombre **06** grandes

mosquées (implantées à Mélléah 1, Kountougui, Yarwaye, Mélléah 2, Fauskey et Latom) et des petites mosquées implantées dans chaque village. A ces grandes mosquées, s'ajoutent les petites mosquées implantées dans presque chaque village. Les sacrifices aux morts et aux dieux continuent d'être pratiqués pour solliciter la bonne production céréalière et impulser la paix sociale.

FICHE DE SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR LA SOUS-PREFECTURE DE MELLEAH

Villages de la Sous-préfecture	nombre de ménages	population 2009	population actuelle estimée	Distance en km au chef lieu	Infrastructures scolaires et d'alphabétisation		Infrastructures sanitaires, hydrauliques et d'assainissement					Infrastructures économiques	Infrastructures culturelles et sportives	Ressources naturelles
					Occupation de l'espace agricole (Km²)	infrastructures scolaires	infrastructures sanitaires	Puits Traditionnel	forage	Mini-Château	Puits Pastoral			Wadis
Afiane 1	70	125	249	7	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Afouno	80	360	500	15	2	1	0	1	1	1	0	0	0	1
AfouyanMarafiy	60	100	170	10	0,5	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Balabolo	70	103	202	11	0,5	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Boularinga	43	180	220	32	5	0	0	1	1	0	0	0	0	1
Boulmaye	25	110	170	13	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Chowey	55	98	115	11	5	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Dalatagam	80	450	620	30	6	0	0	2	3	0	0	0	0	1
Déhémé 1	50	200	220	30	2	0	0	1	1	0	0	0	0	1
Déhémé 2	20	100	115	30	1	0	0	0	0	0	0	0		0
Delilinga	45	180	250	2		0	0	0	0	1	0	0	0	1
Djaguininga	100	420	500	2	3	1	0	0	1	0	1	0	0	1

Djara														1
Domori						0	0	0	0	0	0	0	0	1
Domoribouh	30	125	178	11	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dowinga 1	60	170	215	10	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Dowinga 2	25	80	120	10	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0
Fauskey	60	170	215	10	2	0	1	0	1	1	0	0	0	1
Fafaltchi	80	200	250	7	2,5	0	0	8	0	0	0	0	0	1
Feriminga	50	200	230	20	2	0	0	1	1	0	0	0	0	1
Gamitoulo	80	200	250	7	2,5	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Gradé 1	80	300	515	5	1	1	0	1	1	0	0	0	0	1
Gradé 2	20	80	120	7	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gagniyé	80	200	250	7	2,5	1	0	1	1	0	0	0	0	1
Guenitroma	40	150	200	7	1	1	0	1	1	0	0	0	0	1
Hotel	60	170	215	10	2	0	1	0	1	1	0	0	0	1
Kamarka 1	60	360	400	47	1	1	0	1	1	0	0	0	0	1
KamarkaGuinegu inassou	50	300	370	45	2	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Kertchefil	120	500	557	5	2	1	0	0	2	0	1	0	0	1
Kladinga	60	150	180	7	2	0	0	1	1	0	0	0	0	1
Kokomi	35	160	200	10	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Kolabiri	20	75	120	12	0,5	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Korom	67	180	200	30	3	0	0	1	1	0	0	0	0	1
Korouwa	40	180	220	7	2	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Kountougui	75	650	850	12	2	1	1	1	1	1	1	0	0	1

Kountouguibouri	40	129	148	1	12	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Kouro	40	180	250	18		0	0	0	1	0	0	0	0	1
Kourtchoulo1	30	115	145	8	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Kourtchoulo2	40	170	200	9	1	0	1	0	1	0	0	0	0	1
Latom	85	760	910	8	14	1	1	1	1	0	1	0	0	1
Lidinga	20	121	150	15	0,5	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Lori 1	40	200	257	4	6	0	0	1	1	0	0	0	0	1
Lori 2	50	215	260	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
Madarnga	45	160	200	15	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Magarafy	50	100	150	15	2	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Manawatchi	35	72	80	30		0	0	0	1	0	1	0	0	1
Marafe 2	50	145	200	12	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Mellaye	56	300	350	6	2	0	0	1	1	0	0	0	0	
MéllayeAzainga	20	100	154	10	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1
MéllayeMallouma nga	36	125	185	10	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1
Melléah 1	350	800	1000	0	4	2	1	1	1	1	1	0	0	1
Melléah 2	121	852	900	3	4	1	0	1	2	1	1	0	0	1
MelleahDoula	20	100	120	5	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Nyh	20	125	198	12	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Nahyle	30	80	100	21	2	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Narganga	60	170	230	10	3	11	0	1	1	0	1	0	0	1

Ngourdjoulaye	1	0	1	1	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Ngourablim	30	100	150	30	2	0	0	1	1	0	0	0	0	1
Ngueléa	60	300	360	25	3	1	1	1	1	0	1	0	0	1
Ni-mallounga	20	80	130	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
Ololey	50	200	250	28	1,5	0	0	1	2	0	0	0	0	1
TchéBabaga 1	40	130	200	27	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1
TchiéBabanga 2	35	150	210	28	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Tchiékoulkoul 1	80	200	250	17	2	0	0	1	1	0	1	0	0	1
Tchiékoulkoul 2	60	180	234	17	1	0	0	1	1	0	1	0	0	1
Tchié-Kalati	55	100	130	30	8	0	0	1	1	0	0	0	0	1
Tchiké	20	80	120	15	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Tchilari	30	100	130	15		0	0	1	0	0	0	0	0	
Tchirogreye	60	K	360	12	2	0	0	1	0	0	0	0	0	
Tchoronga	60	300	370	15	2	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Tefidroussou														1
Tefiré	28	100	140	15	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Tossou	170	600	650	35	2	1	0	3	1	0	0	0	0	1
Tourkanga	50	200	259	15	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Wallaye	40	200	240	2	1	0	0	0	0	0	0	0	30	
Wolinga 1	30	75	100	8	1	0	0	0	0	0	0	0	0	

Wourdinga	30	120	180	10	0,5	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Yarwaï	80	400	525	30	2	0	0	0	0	1	1	0	0	1
Yéssiri	20	100	125	2	0,5	1	0	0	0	0	1	0	0	
Zaimanga	47	180	215	13	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1
TOTALE	3818	14999	19454	1027	144	28	5	46	47	6	13	0	30	

Ces données ont été collectées par les animateurs locaux sous-préfecturaux et les membres du CSD et CRPDL appuyés par l'expert en planification locale de la structure d'accompagnement du 23 février au 25 avril 2015 et synthétisées par l'expert en planification locale de la structure d'accompagnement.

La sous-préfecture de Melleah est confrontée à plusieurs problèmes environnementaux dont les principaux sont : la dégradation accélérée des ressources en bois et en eau ; la disparition de la faune et de la flore ; la dégradation des sols ; les sécheresses successives ; la dégradation continue du climat, la désertification accélérée ; l'ensablement des ouadis et des mares.

II. RESULTATS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE LASOUS-PREFECTURE DE MELLEAH ET LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

L'atelier zonal du diagnostic participatif organisé du 27 au 29 avril 2015 à Melleah a permis aux populations de procéder à l'analyse des problèmes identifiés, de rechercher leurs causes et conséquences et de dégager quelques axes prioritaires de développement par domaine. Les résultats de ce diagnostic sont donnés par domaine dans les tableaux ci-après.

2.1. DOMAINE AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

2.1.1. RESULTATS DU DIAGNOSTIC

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Faible production agricole (cultures pluviales tout comme cultures maraîchères)	Tous les villages de la sous-préfecture	-faible et incertaine pluviométrie - accès limité des potentiels maraîchers (ouadis) -faiblesse de sécurisation foncière -techniques de production et matériels agricoles rudimentaires -coût élevé des matériels agricoles modernes, manque de crédit agricole, pauvreté - dévastation des champs par les animaux -faible fertilité des sols -mauvaises pratiques culturales -très faible valorisation des déjections animales -faible vulgarisation des ces de variétés améliorées -faible encadrement technique	- migration et les déplacements des bras valides vers des cieux plus favorables (essentiellement vers les villes du Tchad et celles des pays voisins) (exode rural) - fréquente importation et prix élevés des produits agricoles sur les marchés locaux privant ainsi les familles démunies - famine récurrente - très rendement - pauvreté croissante des agriculteurs (détérioration constante des revenus des agriculteurs)	- existence des matières organiques -présence des services d'encadrement -bonne capacité des producteurs à mobiliser des fonds -existence des tracteurs -présence des partenaires d'appui -existence des ouadis - présence d'une nappe phréatique peu profonde permettant l'irrigation - existence des mains-d'œuvre agricoles	- amendement des champs par les matières organiques - l'organisation des agro-éleveurs, - la formation des membres des organisations des agriculteurs - la formation des agriculteurs sur les techniques de protection durable des végétaux - la formation des membres des différentes organisations des agriculteurs sur les techniques de production - installation des boutiques d'intrants agricoles
2. Dégradation ou perte des espaces cultivés et cultivables(surtout ouadis)	Tous les villages de la sous-préfecture	- ensablement des ouadis et autres sols cultivables - dégradation des sols résultant de la destruction des couvertures végétales -forte érosion éolienne et hydrique des	- réduction de plus en plus voire disparition des activités agricoles - désertification de la localité	- présence des partenaires d'appui technique et financier à la protection des ouadis et à l'utilisation durable des sols de	- formation des agriculteurs membres des organisations sur les techniques de fixation des dunes et de lutte anti-érosive - fixation des dunes autour

		sols de cultures due aux mauvaises pratiques culturales et d'irrigation - implantation de certains puits pastoraux dans les ouadis ayant de grande valeur agricole		culture	des ouadis à l'aide des espèces végétales appropriées - pratique des techniques culturales protectrices des sols
3. Baisse de la production animale (gros et petit élevages)	Tous les villages de la sous-préfecture	- insuffisance et dégradation du pâturage - non durabilité et faible capacité d'abreuvement des puits pastoraux traditionnels - refus de vacciner les animaux par certains, - exposition des cadres des animaux, élevage sentimental, etc.) - manque d'organisation des agriculteurs - faible encadrement technique - sécheresses successives	- pauvreté croissante (baisse des revenus) des éleveurs - avortement des vaches provoqué par les pâturages de mauvaise qualité - pratique de la petite transhumance surtout au moment où les vaches sont en gestation - perte des cheptels par certains éleveurs	- existence d'un cheptel adapté en termes de résistance aux épizooties, aux conditions du milieu - volonté des éleveurs à continuer à produire - possibilités d'amélioration de systèmes de production - abondance des espaces pastoraux - présence de Services d'Elevage (encadrement technique) et des partenaires d'appui technique et financier	- organisation des éleveurs - la formation des éleveurs sur les techniques d'élevage durable - la construction des parcs de vaccination de bétail - la réhabilitation des puits pastoraux - la formation des auxiliaires d'élevage - la création des pharmacies vétérinaires - la production d'aliments complémentaires - Organisation des campagnes de vaccination du bétail et de sensibilisation des éleveurs

2.1.2. PROBLEMES MAJEURS

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- Faible production agricole
- Dégradation ou perte des espaces cultivés et cultivables
- Baisse de la production animale

2.1.3: AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- accroître la production agricole par la formation des agriculteurs, la sensibilisation des producteurs, l'élaboration des contrats d'exploitation des ouadis équitables pour les exploitants et les propriétaires, par l'amendement des champs,, par la réalisation de l'agroforesterie et de haie vive etc

accroître la production animale par l'organisation et la formation et auxiliaires d'élevage, la construction des parcs de vaccination de bétail, la réhabilitation des puits pastoraux modernes en panne, la création et la construction des petites pharmacies vétérinaires, la production d'aliments complémentaires pour le bétail, par la pratique des cultures fourragères (niébé, sorgho...), par la mise en place de magasin de stockage d'aliments de bétail, par- la sensibilisation des éleveurs et l'organisation régulière des campagnes de vaccination du bétail etc.

2.2. DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN)-ENVIRONNEMENT ET TOURISME

2.2.1. RESULTATS DU DIAGNOSTIC

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Des sécheresses successives	Tous les villages de la sous-préfecture	-insuffisance des pluies -exploitation intensive et irrationnelle des ressources en bois et des sols - feux de brousse	- détérioration de la production agrosylvo-pastorale - baisse de la nappe phréatique - tarissement de certains puits - migration ou dissémination des faunes sauvages - vie dans un contexte écologique difficile	-existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires	- sensibilisation sur l'intérêt d'avoir des arbres - sensibilisation des acteurs locaux pour la lutte contre les feux de brousse - réalisation des reboisements - réalisation des reboisements communautaires, reboisements individuels
2. La détérioration continue du climat	Tous les villages de la sous-préfecture	- coupe abusive et accélérée des arbres à des fins diverses - feux de brousse - surpâturage - dégradation des sols	- détérioration de la production agrosylvo-pastorale - diminution de la nappe phréatique et tarissement des eaux - détérioration de l'état de la santé humaine - migration ou dissémination des faunes sauvages - diminution croissante de pâturages de bonne qualité	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui à la lutte contre les changements climatiques	- sensibilisation sur l'intérêt d'avoir des arbres - sensibilisation pour la lutte contre les feux de brousse - sensibilisation sur l'intérêt de l'utilisation des foyers améliorés - réalisation des reboisements - création des forêts communautaires/réalisation des reboisements communautaires,

3. Disparition des arbres/ ressources en bois, végétation herbeuses	Tous les villages de la sous-préfecture	-exploitation croissante des ressources en bois - manque d'initiatives de reboisement individuel et collectif pour exploitation domestiques -pratique de l'agriculture sur brûlis -extension des superficies cultivées -croissance démographique - surpâturage - extension des villages -sécheresse	- perte de la diversité et de la richesse floristique et faunique - détérioration du climat - augmentation de la souffrance des femmes - diminution de pâturages de bonne qualité et -sécheresses récurrentes, baisse des productions agricoles, insécurité alimentaire	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement	- sensibilisation sur l'intérêt de l'utilisation des foyers améliorés - l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation de la population sur la loi n°14 - reboisements - reboisements individuels -sensibilisation sur l'intérêt de la préservation des reliques forestières et fauniques
4. Disparition des animaux sauvages	Tous les villages de la sous-préfecture	- exploitation abusive et non contrôlée des ressources végétales (arbres) -braconnage de la faune -changements climatiques - sécheresse - désertification -feux de brousse - dégradation voire disparition des points d'eau	- perte de la diversité et richesse faunique	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement	- l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation de la population sur la loi n°14 - sensibilisation de la population sur l'intérêt de préservation de la diversité et la richesse faunique
5 .Dégradation Sols	Tous les villages de la sous-préfecture	-surpâturages -déboisement anarchique -feux de brousse -poussée démographique -modification des systèmes fonciers -mutations sociales -sécheresse - érosion éolienne et	- production massive et continue de sable - ensablement des habitations, des cours d'eau et des ouadis - présence des ravins/rigoles dans les champs et en brousse	- présence de Service de l'Environnement et de l'ONDR -présence des partenaires d'appui	-sensibilisation des agriculteurs sur l'intérêt de la gestion durable de la des sols de culture

		hydrique - mauvaises pratiques culturales - relief accidenté par endroit			
6. Dégradation des ressources en eau de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique	Tous les villages de la sous- préfecture	- mauvaise gestion des forages et puits pastoraux modernes - feux de brousse, - ensablement progressif de certains forages et puits pastoraux, des points d'eau naturels - sécheresse, pluviométrie insuffisante et irrégulière, changements climatiques - utilisation non maîtrisée des pesticides par les agriculteurs	- pannes successives de certains forages et puits pastoraux - retour à la consommation d'eau non potable - persistance des maladies hydriques - changements climatiques - migration ou dissémination des faunes sauvages terrestres et aquatiques - perte de la diversité et de la richesse faunique	existence de Services de l'Environnement et de l'Hydraulique villageois et pastorale - présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement, du code de l'eau	- l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation de la population sur le code de l'eau - sensibilisation de la population sur l'intérêt de l'appropriation et de la gestion des ressources en eau - formation des comités de gestion des forages et puits pastoraux sur la gestion durable desdits ouvrages
7. Désertification accélérée	Tous les villages de la sous- préfecture	-la diminution des pluies -l'abattage excessif des arbres à des fins diverses -l'agriculture itinérante sur brûlis -le surpâturage - sécheresse	- diminution croissante des ressources ligneuses et fauniques - détérioration du climat - appauvrissement des sols - augmentation de la souffrance des femmes à la recherche des fagots - vie dans un contexte écologique difficile et très	- existence de Service de l'Environnement - présence des partenaires d'appui à la lutte contre la désertification	-Sensibilisation de la population pour une préservation, gestion et utilisation durable et rationnelle de leurs terres et ressources en eau
8-Inexistence des initiatives des activités touristiques	Tous les villages de la sous- préfecture	- ignorance de l'intérêt du tourisme pour le développement socio- économique et culturel due au manque de sensibilisation	-manque de protection/ dégradation et perte des potentiels touristiques	-existence des potentiels sites touristiques - présence de Service de développement touristique et des partenaires d'appui	-sensibilisation des différentes couches socioprofessionnelles de la population sur l'intérêt du tourisme en général et l'écotourisme en particulier pour le développement local - identification et aménagement des sites touristiques

2.2.2 PROBLEMES MAJEURS

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- la détérioration continue du climat
- la dégradation des sols
- la disparition des ressources en bois;
- la disparition des animaux sauvages
- la diminution des eaux de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique
- la désertification accélérée
- les activités touristiques inexistantes

2.2.3: AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

De ces problèmes, il se dégage deux axes prioritaires de développement suivants :

- Gérer durablement les ressources naturelles disponibles par la Lutte contre le changement climatique, le reboisement, la création des forêts communautaires, la sensibilisation sur l'intérêt de l'utilisation des foyers améliorés et sur le contenu de la loi n°14 etc ..
- promouvoir les activités d'écotourisme par la construction et l'équipement des infrastructures touristiques, la sensibilisation des différentes couches socioprofessionnelles de la population sur l'intérêt du tourisme en général et l'écotourisme en particulier etc..

2.3. DOMAINE ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
Enclavement de la sous-préfecture	Echelle sous-préfectorale	-Manque des pistes aménagées reliant les villages de la sous-préfecture et la sous-préfecture aux sous-préfectures et villes environnantes - manque d'appui en matière de désenclavement	-Dégradation massive des sols(multiplicité des pistes) accélérant le développement de sable -ensablement des habitations voir des infrastructures socio-sanitaires réalisées et des espaces cultivables et pastoraux -facilité d'égarement des voyageurs due à la multiplicité des pistes -difficulté à écouler les produits locaux et d'importation des produits d'ailleurs -désenclavement de la localité		Réalisation des aménagements simples des pistes par leur débroussaillage, matérialisation par des reboisements et plaques d'orientation
Faible couverture de la sous-préfecture en marchés locaux	Echelle sous-préfectorale	-manque de volonté et d'initiatives locales - Manque d'aménagement des pistes - faible production de et détérioration de l'économie locale - manque de politique de promotion de consommation des produits extérieurs - faible consommation locale des produits commercialisés et commercialisables - faible pouvoir d'achat des paysans	-difficulté à écouler même parfois les insuffisants produits maraîchers -non accessibilité aux denrées alimentaires surtout céréales -non aménagement des pistes -moins des produits locaux à écouler sur le marché - manque de fréquentation des marchés locaux existants par les commerçants extérieurs	-Nombre important du cheptel -positionnement stratégique de la sous-préfecture par rapport à la ville de Mao, de Noukou, etc. -	-mise en place de comité de gestion et formation des membres dudit comité sur les techniques de gestion durable d'un marché et ses infrastructures - Aménagement des hangars en matériaux durables, renforcement de nombre des boutiques - création et l'aménagement d'autres locaux les villages méritant et nécessiteux
Faible développement des activités artisanales	Tous les villages de la sous-préfecture	-manque d'organisation des artisans - Faible présence des établissements des microcrédits -respect des principes de la	-Non amélioration des revenus des artisans -produits artisanaux de moindre qualité	-nombre important et diversifié des artisans -demande locale assez importante	- mise des artisans en groupements socioprofessionnels - formation des artisans membres de l'organisation sur la bonne gestion d'entreprise

		religion musulmane en matière de crédit - difficulté de trouver des matières premières sur place, coût de transport et d'achat élevés des matières premières importées			artisanale - l'installation des ateliers de forge artisanale, de menuiserie, de couture
Faible progression des activités commerciales	Tous les villages de la sous-préfecture	-manque d'organisation des commerçants -insuffisance des sources de financement -non aménagement des pistes -faible animation des marchés locaux existants - faible présence des établissements de microcrédits	- détérioration des revenus des commerçants - disparition des activités commerciales - accroissement des dépenses de transport en d'importation	- nombre important du cheptel -demande réelle et régulière des denrées alimentaires et autres produits de première nécessité - besoins de consommation élevés	-mise en organisation des commerçants - la formation des commerçants membres de l'organisation sur les techniques de bonne gestion d'une entreprise commerciale et les techniques de défense des intérêts des commerçants - plaidoyer pour l'implantation des établissements microcrédits à caractère islamique - création de caisse mutuelle d'Espagne et de crédit entre les organisations des commerçants

2.3.2 : PROBLEMES MAJEURS

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- l'enclavement de la zone
- l'insuffisance des marchés locaux
- les activités artisanales peu développées
- les activités économiques peu développées

2.3.3 : LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

De ces problèmes, il se dégage deux axes prioritaires de développement suivants :

- désenclaver les zones par l'aménagement des pistes ;
- promouvoir les activités économiques des deux zones par la construction et l'équipement des infrastructures économiques

2.4. DOMAINE SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Fort taux de mortalité de la population en générale et maternelle et infantile en particulier	Echelle sous-préfectorale	-faible fréquentation de centres de santé - conditions d'accouchement déplorables - manque de/faibles visites de CPN et suivis postnatale - mariage précoce - grossesses rapprochées - Insuffisance de la sensibilisation des Populations sur les techniques et pratiques préventives - difficulté d'évacuation rapide des patients au centre - consommation d'eau non potable	-cas fréquent des décès à domicile - invalidité des personnes actives au développement - Décès fréquents des femmes par suite d'accouchement et de mort-né, d'avortement - opération Césarienne - complication des maladies - Fréquence et persistance des maladies hydriques	-existence des centres de santé et du personnel soignant -existence des ambulances au district sanitaire de -subvention des soins (soins gratuits) - - présence des partenaires d'appui matière de santé (PAM, UNICEF, ACF, MDM,etc)	- sensibilisation de la population sur la fréquentation des centres de santé et la CPN, - formation d'autres matrones -appui aux activités génératrices des femmes membres des groupements - construction d'autres centres de santé - formation des responsables des Comités de Santé sur divers thèmes
2. Faible accès à l'eau potable	Echelle sous-préfectorale	-insuffisance des forages et d'autres sources d'eau potable -panne récurrente des pompes de forages - - manque des forages ou d'autres sources d'eau potable -croissance démographique	- augmentation du temps de travail des femmes - maladies fréquentes - difficultés d'abreuvement du bétail	- présence de service d'hydraulique (délégation d'hydraulique), des partenaires d'appui - existence de nappe phréatique peu profonde	- réalisation d'autres forages - réparation des forages en panne - formation des membres des comités de gestion des forages sur les techniques de bonne gestion desdits ouvrages
3. Fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme, etc.	Tous les villages de la sous-préfecture	-défécation à l'aire libre - Prolifération des moustiques - non /faible respect des règles d'hygiène - pollution des eaux - mauvaise gestion des ordures ménagères	- la prolifération du péril fécal - cas des malades fréquents - interruptions de grossesse et d'affaiblissement des femmes responsables lors de l'accouchement	- présence de service et personnel de santé, de service d'hygiène et d'assainissement au district sanitaire de Mao	-sensibilisation sur l'utilisation des moustiquaires imprégnées - formation des relais communautaires en techniques d'imprégnation - sensibilisation sur la réalisation et d'utilisation des latrines - mise en place et formation des

			- avortements fréquents, stérilité, persistance des maladies		membres des comités d'hygiène et d'assainissement - renforcement des actions d'IEC en hygiène de l'eau, des aliments et du cadre de vie
Propagation du VIH/SIDA et IST/MST	Echelle sous-préfectorale	- poids des pesanteurs socioculturelles - Méconnaissance des personnes infectées - pauvreté chez des femmes libres - refus d'utilisation des préservatifs - intention de propager le VIH/SIDA et IST - faible sensibilisation sur le VIH/SIDA et IST	-fréquents et croissants cas d'infection par le VIH/SIDA - nombre croissant des orphelins/veuves - pauvreté croissante	-existence des centres de santé et de district sanitaires - existence de point focal de lutte contre le VIH/SIDA-présence des partenaires d'appui matière de santé (UNICEF, etc)	-Information et sensibilisation des chefs religieux, traditionnels sur les dangers du VIH/SIDA et des IST/MST -

2.4.2 PROBLEMES MAJEURS

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- taux élevé de mortalité de la population surtout pour les femmes et les enfants
- fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme
- faible accès à l'eau potable
- propagation du VIH/SIDA et IST

2.4.3: LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- améliorer la couverture sanitaire des zones par la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires et d'assainissement, par la formation du personnel soignant et des matrones, par la sensibilisation des populations sur l'importance de la fréquentation des centres de santé ;
- faciliter l'accès à l'eau potable par la réalisation ou la réhabilitation des forages, la création des comités de gestion des points d'eau, la formation et la sensibilisation des membres desdits comités sur l'hygiène et l'assainissement ;
- lutter contre le VIH/SIDA et les IST/MST par l'information et la sensibilisation de la population sur les dangers du VIH/SIDA et des IST/MST, la formation des pairs éducateurs)

2.5. DOMAINE EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Conditions d'apprentissage des enfants déplorables (précarité des conditions d'étude)	Echelle sous-préfectorale	-manque des salles de classe en matériaux durables -absence des points d'eau et latrines dans les établissements - des établissements scolaires non clôturés -manque d'équipement - absence de bibliothèque -insuffisance notoire/manque des enseignants qualifiés - manque de mobilisation des ressources locales et extérieures pour le bon fonctionnement des établissements scolaires	- perturbation du calendrier scolaire - baisse de niveau des élèves - redoublement - abandon des études	-existence d'un nombre important d'enfants en âge de scolarisation -existence de Service d'encadrement -existence des partenaires d'appui -bonne capacité des parents de mobiliser les fonds surtout s'ils décident - existence des enseignants formés non intégrés	- formation des des APE -réalisation et équipement des salles de classe - réalisation des forages et latrines au sein des établissements scolaires -plantation d'arbres dans la cour - formation régulière des maîtres communautaires et améliorer leurs rémunérations
2. Faible scolarisation des enfants	Tous les villages de la sous-préfecture	-faible sensibilisation sur l'utilité de l'école -pesanteurs socioculturelles et religion -mobilisation des enfants pour le gardiennage des animaux domestiques et autres travaux	- augmentation du nombre des analphabètes dans la localité - faible développement socio-économique et culturel -gestion irrationnelle et non durable des ressources naturelles	- nombre important d'enfants scolarisable - présence des services d'encadrement (Délégation et Inspection de l'Education, etc) - présence des partenaires d'appui	-Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants de deux sexes
3. Faible promotion des activités sportives et culturelles	Echelle sous-préfectorale	- manque d'initiatives locales - manque d'infrastructures socio-culturelles et sportives -méconnaissance de l'importance des activités sportives et culturelles -poids des pesanteurs socio-culturelles, religion - manque d'initiatives	- jeunes moins cultivés - baisse de niveau - pas d'échanges d'expériences - disparition de certaines valeurs culturelles	- Existence de Service Technique d'encadrement des activités sportives et culturelles - sages - vestiges - chefferie traditionnelle	- sensibilisation des jeunes et parents sur l'importance des activités sportives et culturelles - création des différentes équipes de foot ball - l'aménagement et l'équipement des terrains de sports - formation des membres des équipes de foot ball
4. Fréquent et	Tous les	- faible production agropastorale	- villages vidés des jeunes et	-Présence des	- promotion et valorisation

massif exode rural	villages de la sous-préfecture	locale - faible progression des activités commerciales - conditions naturelles contraignantes - manque d'infrastructures socioculturelles et sportives - faible scolarisation des enfants	autres bras valides - certaines femmes abandonnées avec des enfants pendant des années - décroissance de l'économie locale et de la promotion sociale des populations due à l'insuffisance d'actifs - pauvreté, oisiveté, déperdition sociale	partenaires d'appui, des services d'encadrement technique (ONDR, Elevage, Education, Alphabétisation, Culture et Sport, etc.)	des manifestations culturelles et sportives - Promotion des projets générateurs des revenus pour les jeunes et autres bras valides -sensibilisation sur l'importance de l'école
5. Nombre très important et croissant des analphabètes	Tous les villages de la sous-préfecture	- faible/manque de scolarisation des enfants de deux sexes (refus de scolariser les enfants) - ignorance de l'importance de l'école et de l'alphabetisation - mariage précoce des filles - pesanteurs socioculturelles - manque de centre d'alphabetisation	- Manque des compétences dans les villages - frein au développement socio-économique et culturel, et à la protection	-existence de Service d'Alphabetisation et des agents alphabétiseurs - nombre important des adultes (de deux sexes) en âge d'alphabetisation	- sensibilisation des adultes de deux sexes en général et responsables des différentes organisations de base pour leur inscription massive au cours d'alphabetisation fonctionnelle - Création, construction et équipement d'un centre d'alphabetisation pour l'encadrement efficace des inscrits

2.5.2 : PROBLEMES MAJEURS

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- précarité des conditions d'étude
- faible scolarisation des enfants
- fréquent et massif exode rural
- nombre très important et croissant des analphabètes
- faible développement des activités sportives et culturelles

2.5.3 : LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- améliorer les conditions d'étude et de la scolarisation des enfants des deux zones par la construction et l'équipement des infrastructures éducatives, la formation du personnel enseignants et des responsables des APE, la sensibilisation des parents d'élève pour la scolarisation des enfants, par le plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés etc.....

- Promouvoir les activités culturelles et sportives par la sensibilisation des jeunes et parents sur l'importance des activités sportives et culturelles, par la création des infrastructures culturelles et sportives, par la création des équipes de foot – ball, par la formation des membres des équipes de foot – ball, par l'organisation des manifestations culturelles et sportives etc.
- Promouvoir l'alphabétisation des adultes par la sensibilisation des adultes pour l'inscription au cours d'alphabétisation fonctionnelle, la création, la construction et l'équipement des centres d'alphabétisation, par le plaidoyer pour l'affectation des agents alphabétisateurs etc...

2.6. DOMAINE AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. RESULTATS DU DIAGNOSTIC

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
Statuts socio-économiques défavorables des personnes vulnérables(femmes, enfants, etc)	Tous les villages de la sous-préfecture	- poids des pesanteurs socio-culturelles -perception archaïque du rôle de la femme - poids de la religion Islam -manque d'organisation et lutte des femmes -méconnaissance des rôles socio-économiques joués par femmes - manque/faible d'encadrement technique et formation des femmes pratiquant l'agriculture et l'élevage	-manque/sous-scolarisation des filles -fort taux d'analphabétisme des femmes -vulnérabilité et pauvreté accrue des femmes - faible participation aux réunions et à la prise de décision - faible production agropastorale - pauvreté accrue des femmes	-Existence de Service Social - bonne volonté et disponibilité des autorités traditionnelles et administratives locales à accompagner la promotion du genre à tous les niveaux - présence des partenaires d'appui - existence des groupements féminins avec de liquidité dans la caisse	-- sensibilisation pour l'implication des femmes dans le développement et la gestion des ressources naturelles - sensibilisation sur l'importance de l'éducation/alphabétisation - l'installation des ateliers de coutures

Surcharge des femmes par divers travaux	Tous les villages de la sous-préfecture	- manque/insuffisance des matériels d'allègements (moulins, batteuses, décortiqueuses, matériels agricoles modernes) - difficulté d'approvisionnement en bois de chauffe due au manque - inexistence/insuffisance des marchés permanents ni hebdomadaires	- fragilité de la santé des femmes - réduction de l'espérance de vie des femmes	- existence des partenaires d'appui pour l'installation des moulins et des forages, la construction et la vulgarisation des foyers améliorés, etc	- Installation des moulins - réalisation des forages - formation des femmes sur les techniques de plantation et d'entretien des arbres - reboisements - formation des femmes sur les techniques de construction et de vulgarisation des foyers améliorés
Analphabétisme élevé chez les femmes	Tous les villages de la sous-préfecture	- poids des pesanteurs socioculturelles - manque de sensibilisation sur l'importance de l'alphabétisation des femmes, du centre d'alphabétisation et d'agents alphabétiseurs dans la localité	- faibles visites de Consultation prénatale - non respect des règles élémentaires d'hygiène et d'assainissement, de bonnes pratiques alimentaires - mauvais suivi de la santé des enfants - faibles capacités pour bien conduire des groupements	- Existence du service de l'alphabétisation - nombre important des femmes en âge d'alphabétisation - bonne volonté des femmes	- sensibilisation des chefs de ménages et femmes en âge d'alphabétisation sur l'importance de l'alphabétisation des femmes - installation des centres d'alphabétisation - plaidoyer au service d'alphabétisation pour l'affectation des agents alphabétiseurs
faible/manque de développement des activités génératrices des femmes	Tous les villages de la sous-préfecture	- faible organisation des femmes en groupements dynamique - insuffisance des moyens financiers et matériels - faible accès au crédit/faible présence des établissements de microcrédit - faible connaissance en techniques de bonne gestion des activités génératrices des revenus	- pauvreté et vulnérabilité croissantes des femmes	- existence de service d'encadrement technique des organisations paysannes (ONDR, etc) - présence des partenaires d'appui (PNSA, SIF, ACF, PADL-GRN, PAM, etc.)	- sensibilisation des femmes à la création des groupements dynamiques - renforcement des activités génératrices des groupements féminins par des formations et l'amélioration des équipements techniques (maraîchage, petits commerces ; achat et vente des produits agricoles, élevage des petits ruminants et de volailles, etc)
5. Sous-scolarisation et forte déperdition scolaire des filles	Tous les villages de la sous-préfecture	- mobilisation des filles dans les travaux domestiques et petits commerces - pesanteurs socioculturelles - préjugés négatifs sur l'éducation des filles - mariage précoce - religion	- fort taux d'analphabétisme des femmes - difficultés d'accouchement des filles mariées précocement	- Existence de l'Inspection Pédagogique de l'Enseignement et de Délégation de l'Education Nationale - Existence des partenaires d'appui (PAM, UNICEF, etc.)	- sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des filles puis pour leur envoi massif et soutien permanent des filles sans distinction de sexes à l'école

6. Une insécurité alimentaire permanente	Tous les villages de la sous-préfecture	-sécheresses successives -forte dépendance à l'égard du marché/faible production céréalière des ménages locaux -croissance démographique -vulnérabilité et pauvreté des ménages -insuffisance des structures de stockage des céréales et autres produits agricoles -faible diversification agricole et des activités génératrices des revenus -forte dépendance à l'égard du marché/faible production céréalière des ménages locaux	-enfants, femmes enceintes et femmes allaitantes malnutris -santé fragile des femmes et des enfants	- existence des ouadis -existence de l'élevage adapté aux conditions naturelles du milieu -Existence de Service Social et l'ONASA, -existence des services d'encadrement agricole et pastoral et partenaires d'appui (ACF, PAM, SIF, PNSA, etc)	-Mise en place des banques céréalières communautaires -amélioration des matériels agricoles et techniques culturelles ainsi que les techniques d'élevage -réalisation des cultures maraîchères et de divers arbres fruitiers y compris les bananiers dans les ouadis - sensibilisation sur la prévention et la gestion des crises alimentaires
7. Une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes	Echelle sous-préfecture	-insécurité alimentaire et vulnérabilité des ménages - insuffisance des services de santé et d'assainissement, d'eau potable - pratiques nutritionnelles inadéquates -pratiques d'allaitement maternel inadéquat - prévalence des maladies diarrhéiques, pneumonie, épisode de paludisme ou rougeole	-fragilité des enfants et femmes devant diverses maladies -mortalité infantile et maternelle récurrente	- existence de nombreux ouadis -existence de l'élevage adapté aux conditions naturelles du milieu -Existence de Service Social et, District et Délégation sanitaire, centres de santé - présence des partenaires d'appui (ACF, PAM, SIF, PNSA, UNICEF, MDM, etc)	- réalisation des cultures maraîchères et de plantation d'arbres fruitiers dans les ouadis -Formation des femmes sur les techniques de préparation de bouillie enrichie

2.6.2 : PROBLEMES MAJEURS

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- statuts socio-économiques défavorables des personnes vulnérables (femmes, jeunes, vieillards.....)
- surcharge des travaux domestiques des femmes
- analphabétisme élevé chez les femmes et la sous-scolarisation des filles
- faible/manque de développement des activités génératrices des femmes
- une insécurité alimentaire permanente
- une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes

2.6.3 : LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

De ces problèmes, il se dégage l'axe prioritaire de développement suivant :

améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées etc.) par la sensibilisation à la création des organisations féminines, l'implication et la participation active des femmes dans les organes de décision et les réunions de développement, la sensibilisation sur l'importance du rôle des femmes dans le développement socio-économique, la gestion durable des ressources naturelles, la protection de l'environnement et dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition des enfants et d'elles mêmes, la sensibilisation sur l'importance de l'éducation/alphabétisation des femmes dans leur société, la formation des responsables des organisations féminines sur les techniques de prise de parole devant un public et techniques de sensibilisation, l'installation des ateliers de coutures

2.7. DOMAINE GOUVERNANCE-PAIX ET SECURITE

2.7.1. RESULTATS DU DIAGNOSTIC

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants	Echelle sous-préfectorale	- Ignorance - Mauvaise gestion administrative et des ressources financières et matérielles - mauvaise compréhension de la vie associative - Faible niveau de collaboration entre les OP - faibles capacités techniques en matière de bonne gouvernance des associations	- Manque de confiance des partenaires - mésentente entre la base et les responsables - disfonctionnement de l'association/du groupement	- Présence de service d'encadrement des Organisations(ONDR) et partenaires d'appui - Vulgarisation de l'approche participative dans les programmes de coopération et projets d'appui	- sensibilisation sur la bonne gestion des ressources - la formation et responsables des associations sur la bonne gestion des organisation et les divers thèmes liés à la bonne gouvernance
mauvais règlement des conflits	Echelle sous-préfectorale	- Corruption - Intérêt personnel - Influence de haute personnalité	- persistance des conflits intercommunautaires dans le milieu - dégradation de la cohésion sociale	- présence de service de sécurité et de l'autorité administrative à Mao non loin de la zone	- sensibilisation sur l'importance de la justice et de la cohésion sociale équitable et la cohésion sociales - sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité - formation des chefs de village et des responsables des ass. sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance

Vol récurrent de bétail		- l'insuffisance des agents de sécurité et d'organisation sociale - la complexité de certains hommes de la localité - la divagation des animaux surtout pendant la nuit en brousse	- baisse des revenus des éleveurs -dégradation de la cohésion sociale due à la complexité de certains hommes de la localité	-présence des autorités administratives et de service de sécurité	- mise en place d'un réseau de contrôle des voleurs de bétail - plaidoyer auprès de l'administrative pour la sanction effective des voleurs de bétail
-------------------------	--	--	--	---	--

2.7.2 PROBLEMES MAJEURS

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants
- mauvaise gouvernance locale
- mauvais règlement des conflits sociaux

2.7.3 : LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

De ces problèmes, il se dégage les axes prioritaires de développement suivant :

- Promouvoir la bonne gouvernance locale par la création des comités de gestion de conflits intercommunautaires, la sensibilisation des autorités locales et membres des associations et groupements sur l'importance de la justice et la cohésion sociales, la formation des responsables des associations et groupements, et des autorités traditionnelles sur les divers thèmes liés à la bonne gouvernance, etc,

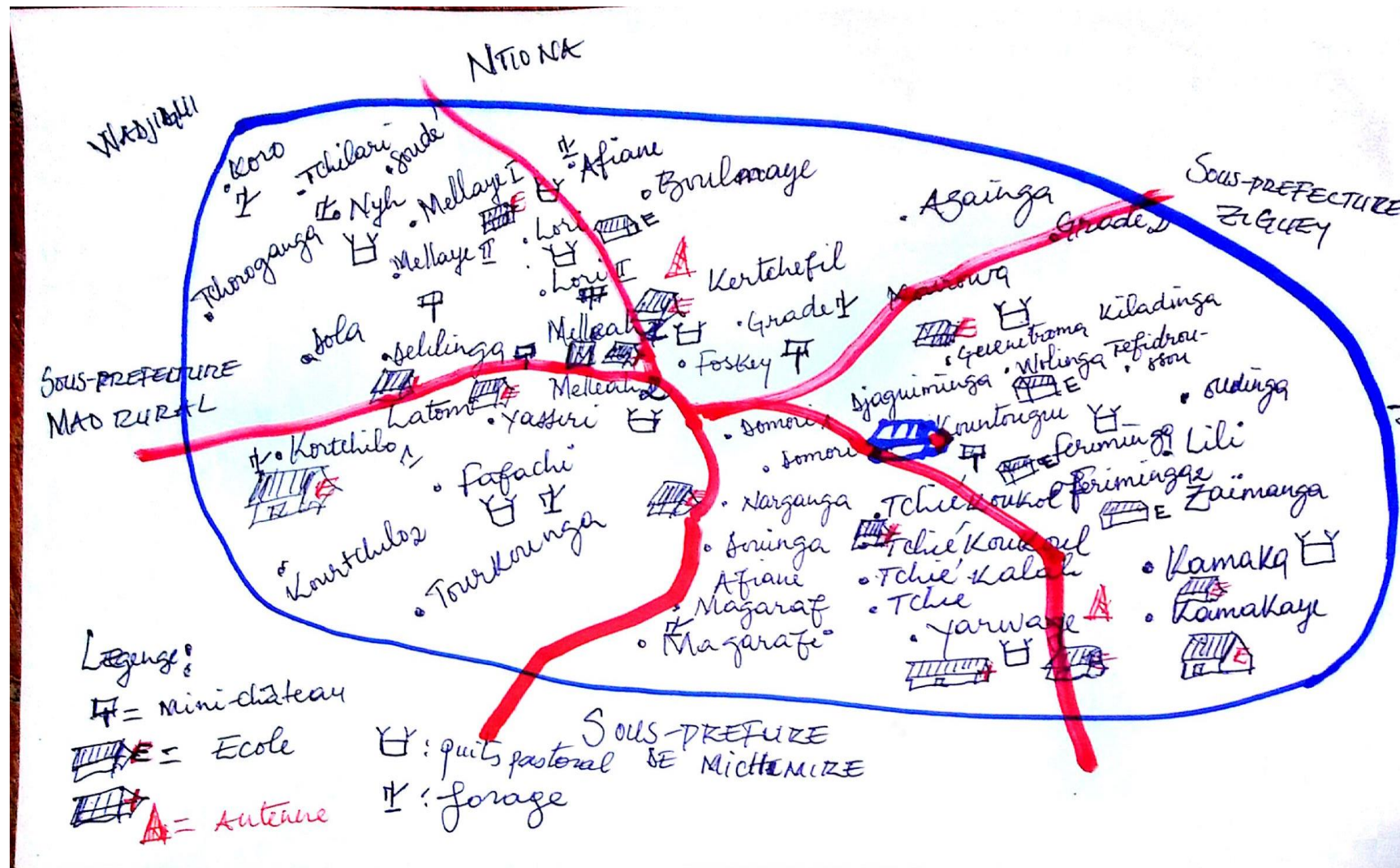
2.8 SOMMAIRE DES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Le sommaire des différents axes prioritaires de développement pour la Sous-préfecture de Melleah est présenté dans le tableau ci-après :

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage, pêche	- faible production agricole - dégradation ou perte des sols cultivés et cultivables - baisse de la production animale (gros et petit élevages) ;	- accroître la production agricole ; - améliorer la production animale ;
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	- la détérioration continue du climat - la disparition des ressources en bois; - la disparition des animaux sauvages - la dégradation des sols - la diminution des eaux de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique - la désertification accélérée - les activités touristiques inexistantes	- Gérer durablement les ressources naturelles disponibles ; - promouvoir les activités d'écotourisme.
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	- l'enclavement de la sous-préfecture - l'insuffisance des marchés locaux - les activités artisanales peu développées - les activités économiques peu développées - les activités touristiques inexistantes	- désenclaver les zones ; - promouvoir les activités économiques des deux zones ;
Santé-Eau potable-Assainissement	- taux élevé de mortalité de la population surtout pour les femmes et les enfants - fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme - faible accès à l'eau potable - propagation du VIH/SIDA et IST	- améliorer la couverture sanitaire des zones; - faciliter l'accès à l'eau potable ; - lutter contre le VIH/SIDA et les IST/MST.
Education-Jeunesse-Culture-Sport	- précarité des conditions d'étude - faible scolarisation des enfants - fréquent et massif exode rural - nombre très important et croissant des analphabètes - faible développement des activités sportives et culturelles	- améliorer les conditions d'étude et de la scolarisation des enfants des deux zones - Promouvoir les activités culturelles et sportives
Affaires sociales-Genre	- statuts socio-économiques défavorables des personnes vulnérables (femmes, jeunes, vieillards.....) - surcharge des travaux domestiques des femmes - analphabétisme élevé chez les femmes et la sous-	améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées etc.)

	scolarisation des filles • faible/manque de développement des activités génératrices des femmes • une insécurité alimentaire permanente • une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes	
Gouvernance-Paix -Sécurité	• Mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants • La persistance de l'injustice sociale • Le vol de bétail	Promouvoir la bonne gouvernance locale

SCHEMA N°2 : SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA SOUS-PREFECTURE DE MELLEAH



IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

Pendant l'atelier sous - préfectoral de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL de Melleah, les participants ont réparti par domaine pour les 4 années à venir les projets en tenant compte de leurs capacités organisationnelles et financières. Ces projets et leurs coûts sont récapitulés par domaine et par an dans les tableaux ci – après.

4.1. DOMAINE AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

							Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Bailleur potentiel	Début probable	Durée
Accroître la production agricole	Réalisation des cultures maraichères (par 42 grpts)	33,6 ha soit 0,8 ha par gpt	Melléah 1 Fauskey MellayeAzainga Kertchifil MellayeMallouman ga Djaguininga Lori1 Kountougui Tchiékoukoul 1 TchiéKoukoul 2 TchiéBabanga 1 TchiéKalati Madarnga Tefidroussou Melleah 2 Wolinga Guenitroma Kolivri Kountougui	Al-Sadaf MORCAS OumouSaud é Azaïnga Tourkou Kouin Sabour Kalikilé Unité Faham; Nima Kerim; Naham Allah Djaba Nour- AlGamar RAHAMA NADJA; ABTENE Sabrine	115563000 soit 2 751 500 par projet	soit 500 000 par projet	X				FAO, PNSA, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT, FSD(Ambassade de France), Amabassade des Etats-Unis d'Amérique,		

			Fériminga 2 TchiéBabanga 2 Nahyl Latoum Méliéah 2 Kokomi Dolla 2 Tefiré Kouro Koroua Fafaltchi Déhémé 2 Dar-Salam Kélélem Kangamari Yarwye Déhémé 1	Marhab Youssour Rahama Abiyat; Robb Abourahim Nima AFIANI Nour Al- Gamar;Choui Liane AoulatSouley manei; Gorou Haggar Kongou Tchakaki Ahalanwasah alane,Al-Afia WadiKangara Marhab									
	Formation des agriculteurs sur les techniques de préparation et traitement avec de produit phytosanitaire	1 séance	Echelle sous- préfecturale	ADS, Gpts des Agriculteurs et Eleveurs	3 295 400	300 000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL- GRN/UE, ETAT, FSD(Ambassade de France), Amabassade des Etats-Unis d'Amérique, Autres à identifier, FSD(Ambass ade de France)		
	Installation d'une boutique d'intrants et matériel agricoles	5 boutique s	Echelle sous- préfecturale (Sites : Latoum Fauskey Méliéah 2 Yarwaye	ADS, Tahaoul et Khala OumouSaud é Nour Al- Gamar	92500 000 Soit 18 500 000 par boutique	13000000 soit 2 600 000 par boutique	X	X	X	X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL- GRN/UE, ETAT, FSD(Ambassade de France), Amabassade des Etats-Unis		

			Mélléah 1)	Al-Sadaf							d'Amérique, Autres à identifier		
	Installation et vulgarisation des champs Ecoles	121 champs écoles soit 3/an	Echelle sous-préfecturale	ALCDT, ADS	1 260 200	450 000	X	X	X	X	ONDR/ PNSA		
	Réalisation de visite d'échanges avec les producteurs du Sud du pays	1 visite	Echelle sous-préfecturale	ALCDT, ADS	2 230 400	780 000			X		FAO, PNSA, SOS SAHEL, ETAT,		
	Formation des agriculteurs membres des groupements sur les itinéraires techniques	1 séance	Echelle sous-préfecturale	ALCDT, ADS	1 950 000	450 000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP		
	Formation des agriculteurs membres des groupements sur les techniques de production	2 séances	Echelle sous-préfecturale	ALCDT, ADS	2 450 000	250 000	X	X			FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT, FSD(Ambassade de France		
	Formation des producteurs semenciers	1 séance	Echelle sous-préfecturale	ALCDT, ADS	765000	250 000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL,		
	Production et vulgarisation des semences améliorées	121 villages	Echelle sous-préfecturale	ALCDT, ADS	950000	300000	X	X	X	X	FAO, PNSA, ETAT		
Augmenter la production animale	Réalisation des puits pastoraux	12 puits pastoraux	Tchiékokoul 2 Madarnga Tchiékalati Guénitroma ;Fauskey-Djaguininga-wallaye Mellaye ; Lori (1-2) ;Nyh ; Fafaltchi Téfiré;Fériminga 1 Yarwaye ;Kelelem	COGESPE	240000000 soit 20000000 par puits	21000000 soit 1750000 par puits	x	X		x	FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, PROHYPA		

			;Hotel										
Elevage des volailles (5 grpts)	834 têtes	Latoum Mélléah 2 Téfiré Mélléah 1	Coq Mai Aoulat Souleymane Al- Moutouwakil	2500000 soit 500000 par projet	1250000 soit 250000 par projet	X	X			Etat, SAFI de Mao, autres à identifier			
Elevage des chameaux		Latoum MellayeMallouman ga Dolla 2 Mélléah 2 TchiéMadarnga Afiane Magarafi Tourkanga Mélléah 1 Mélléah 1	Djournal Widène Liane Nour Al- Gamar Said Aborchora Daccord Stifag-Nyé Nyé Djamahiya	2.000.000						SEtat, AFI de Mao, autres à identifier			
Réhabilitation des puits pastoraux	3 puits	Mélléah 2 Kokomi Mélléah 1	Kosso	1500000 soit 500000 par puits	600000 soit 200000 par puits	X	X			FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, PROHYPA,			
Organisation des campagnes de Vaccination des animaux	8 campagn es de vacinatio on	Echelle sous- préfecturale	ADFM, ADS	1210 000 par an	400000 Par an	X	X	X	X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, PROHYPA, Autres			
Alimentation des bétails en tourteaux, sons de céréale.....	20 tonnes soit 5/an	Echelle sous- préfecturale	ADFM, ADS	3550000	1200 000	X	X	X	X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, PROHYPA,			
Formation des Auxiliaires d'élevage	1 séance	Echelle sous- préfecturale(Site : kountougui Site de Kertchifil)	ADSM, ALCDT, ADS	6 953500	2 150000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, ETAT, FONAP			
Création des banques vétérinaires	01	Echelle sous- préfecturale(Méllé ah 1)	ADSM, ADS	6 953500	2 150 000	X	X	X		FAO, PNSA, ACF			

	communautaires												
	18. Installation des parcs de vaccination	03 parcs de vaccination	Echelle sous-préfecturale (sites)	Mélléah 2 Yarwaye Kamakaye	4680000(soit 1 560 000 par parc)	1650000 (soit 550 000 par parc)		X	X		FAO, PNSA, ACF, ETAT,		
	Total												

4.2. DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

							Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	An 1	An 2	An 3	An 4	Bailleur potentiel	Début probable	Durée

Gérer durablement les ressources naturelles disponibles	Réalisation de reboisement dans les cours et aux alentours des écoles(23) et centres de santé(4), marché(1)	5600 plants soit 50 par an par APE , COSAN, marché	Tchiekouloul 2 Wolinga Feriminga Latoum Lori 1; Kouro Feriminga 1 Gagné ;Déhéme1 ;Kélélé Dalatagam Kountougui TchiéKouloul 1 Guénitroma Djaguininga Fauskey ;Kertchifi I ;Méléléah 2 Yarwaye KamakaTossou Diguegnerie Méléléah 1 Latoum	19APE/ODV, COSAN, CGM	soit 1 600 000 par école par	soit 400 000 par école par an	X	X	X	X	PAM, FAO, Etat, PADL- GRN/UE, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de France)		
	Installation des pépinières	12 pépinières	Kountougui TchiéKouloul 1 Feriminga 2 Guenitroma Latoum Fauskey Méléléah 2 Fafaltchi Dalatagam Yarwaye Tissou; Wédélé	Rahama Faham Abiyat Marhab Tchodé OumouSaudé Djézemti Kongou ALCDT ALLANSALLANE	25327800 soit 2 110 650 par projet	4200000 soit 350 000 par projet	X				FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de France), FONAP		

	Reboisement communautaire(121 villages)	12100 plants soit 100 plants plants/village par an	Echelle sous-préfectorale	ODV de chaque village, ADS et ALCDT	2 625 000 par village	425 000 Par village	X	X	X	X	FSE/Etat, PADL-GRN/UE, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de France),		
	Fixation des dunes de sable autour des ouadis(65 ouadis)	52000 plants soit 200 plants par ouadi par an	Echelle sous-préfectorale	Exploitants des ouadis et chefs de village avec la Coordination de l'ODV/ et ALCDT	2 625 000 par village	425 000 Par village	X	X	X	X	FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de France)		
	Formation des femmes membres de groupements sur les techniques de plantation et d'entretien des arbres	1 séance	Echelle sous-préfectorale	Bureaux Gpts féminins et ADS, et ALCDT	10597500	1000000	X				FSE/Etat		
	Reboisement par groupements féminins(12)	4800 plants soit 100 plants par an par grpt féminin	Echelle sous-préfectorale	Bureaux Gpts féminins et ADS, et ALCDT	1600000 Par an	200000 par an	X	X	X	X	FSE(Etat), FAO, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		
	Formation des femmes membres de groupements sur les techniques de construction et	4 séances	Echelle sous-préfectorale	Bureaux Gpts féminins et ADS, et ALCDT	12157500	1200 000	X	X	X	X	FSE(Etat),, FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique,		

	vulgarisation des foyers améliorés												
	Formation des auxiliaires de l'environnement sur les techniques de la protection des ressources naturelles	1 séance	Echelle sous- préfecturale	ADS/ODV et ALCDT	2 460 000	100 000		X			FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de Farncce)		
	Sensibilisation de la population sur les techniques et pratiques de gestion durable et rationnelle des ressources naturelles, la loi n°14	4 campagnes	Echelle sous- préfecturale	ADS/ODV et ALCDT	3 000 000 (soit 950 000 par an)	1000000(soit 250000 par an)		X	X	X	FSE/Etat, , Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD/Etat, (Ambassade de Farncce), ,FEM- PNUD,		
	Formation des membres des équipes de foot bal sur les techniques de plantation et entretien d'arbres	1 séance	Melleah 1, Melleah 2, Kountougui, Fauskey, Yarwaye et Latoum	Bureau des équipes de foot bal, ADS et ALCDT	3 117 000	250 000	X				FONAP, Etat		
	Reboisement par les équipes de football autour de terrains de foot (6 terrains)	1200 plants soit 50 par an par terrain	Melleah 1, Melleah 2, Kountougui, Fauskey, Yarwaye Latoum	Bureaux équipes de football , ADS et ALCDT	950000 par an par terrain	200000 par an par terrain	X	X	X	X	FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD/Etat, (Ambassade de Farncce)		

	Reboisement par les groupements mixtes(6)	2400 plants soit 100 par an par gpt	Melleah 1 et 2 ; Fauskey	AUMUSAUDE ; AFIANI ; KOSSO ; AZZAÏ, ADS et ALCDT	1600000 par an par gpt	200000 par an par gpt	X	X	X	X	FSE/Etat, , Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		
Promouvoir les activités d'écotourisme	Aménagement d'un site touristiques	1 site éco-touristique	Echelle sous-préfectorale	Comités de Développement de l'écotourisme, ADS et ALCDT	2 100 500	200 000			X		FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		
	Sensibilisation sur l'importance de l'écotourisme	4 campagnes	Echelle sous-préfectorale	Comités de Développement de l'écotourisme, ADS, ALCDT	1200000 soit 300000 par an	400000 soit 100000 par an	X	X	X	X	FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		
				Total									

4.3. DOMAINE ECONOMIE

							Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	A n 1	A n 2	A n 3	A n 4	Bailleur potentiel	Début probable	Durée
Désenclaver la sous-préfecture	Matérialisation des pistes par des plaques	121 plaques	Echelle sous-préfectorale	ODV, ADS	300000 par village	150000 Par village	X	X	X	X	FSE/Etat, autres à identifier		
	Matérialisation des pistes par	6050 plants soit 50 par	Echelle sous-préfectorale	ODV, ADS	850000	350000					FSE/Etat, autres à		

	reboisement	piste au niveau d'un village								identifier		
Promouvoir les activités économiques de la sous-préfecture	Installation des boutiques de divers produits	6 boutiques	Dalatagam Yarwaye Gradé 2 Melléah 1 Kountougui	Anaizainga Gouridinga Dabara Chaffa HELLOU Taucillinga	3000000 soit 500 000 par boutique	1500000 soit 250 000 par boutique	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier	
	Commerce des chèvres et moutons(7 grpts)	210 têtes	Mellaye 2 Kalelem Déhéme 2 Ngourablim Kangara	Tchégué Al-Afia ;Tchakaki YarwayeTchougouli Choukrane ;MAÏ ; DJAMA-AIWadé	4200000 soit 600000 par projet	1750000 Soit 250000 par projet	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier	
	Commerce des bœufs et Chameaux (21 grpts)	105 têtes	Kountougui TchiéBabanga 2 Tchiékoukoul 1 TchiéBabanga 1 TchiéKalati Afiane ;Magaraf Tourkanga Melléah 1 Melléah1 Latoum Djaguininga Lori 1 ;Kertchevil Lori 2 ;Déhéme 1 ;Tossou	Al-Djama ;Gamar Faham ;Fayçal Naham ;Daborchor a ;Daccord Stifag-Nyé ;Nyé Djamahiya Tidjar al Khanam Chakal;Gordé Assad;Kabach Marhab;Machallah Mana-Watchi SIHA ; Bab-Alher Martenne	3150000 soit 1500000 par projet	1680000 soit 800000 par projet	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier	
	Achat, stockage et vente de mil, maïs	210 sacs	Téfiré Fériminga Melléah 2 TchiéMadarnga Dolla 2	Aoulat Souleymane Ali Nour Al-Gamar Said Liane Marbtenne	4200000 soit 600000 par projet	1400000 soit 200000 par projet	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier	

				Bal-Alher									
	Commerce de viande de chèvres/moutons(1 grpt)	36 têtes	Latoum	Grpt DJAZZ	880000	400000	X				Société islamique SAFI, autres à identifier		
	Création d'une caisse mutuelle d'épargne et de crédit	3	Melléah 2 Melleah 1 Yarwaye	Groupements Féminins	4500000 soit 1500000 par caisse	2025000 soit 675000 par caisse		X	X	X	Bailleurs à identifier		
	Aménagement des hangars dans le marché	1 aménagement	Melleah 1	Comité de Gestion du marché,	3 345 500	836375			X	X	Etat et autres à identifier		
	Installation d'un atelier de menuiserie	01	Echelle sous-préfecturale	Groupeement des Menuisiers et Maçons et ADS	853 000	330 000		X			Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FONAP,		
	Formation sur la maçonnerie	1 séance	Echelle sous-préfecturale	Gpt des Menuisiers et Maçons et ADS	875 450	290 000	X				Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD ,FONAP,		
	Total												

4.4. DOMAINE SANTE – EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

							Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	An 1	An 2	An 3	An 4	Bailleur potentiel	Début probable	Durée
Faciliter l'accès à l'eau potable	1. Installation d'un mini château d'eau	01	Koroua	Comité de gestion de l'eau/ ODV	15000000	5000000		X			Union-Europeen, UNICEF, Hydraulique villageois, Etat		
	Installation des forages	21 forages	Nahyl Madarnga Djaguininga Mellaye Azainga Fafaltchi Kouro ;Dolla 2 Tchilari ;Nyh Magarafi-Afiane Déhémé 2 Dar-Salam Choweye 1 Choweye 2 Hoteli;Hotel Kamaka Manga Warchangai Gradé 2 Tchouimenga Kourtchoulo 2	COGESPE	31500000 soit 1 500 000 Par forage	3150000 Soit 150.000 par projet	X				Délégation de l'Elevage et d'Hydraulique/Etat, Délégation de l'Union-Européenne, UNICEF, SIF		

	Réhabilitation des forages en pannes	8 forages	TchiéKoukoul 1 Guenitroma Kountougui Latoum Kertchifil(Ecole) Lori 1 MellayeMallouma nga ;Magarafi 1	CG	1200000 soit 150000 par forage	400000 soit 50000 par forage	X				Délégation de l'Elevage et d'Hydraul		
Améliorer la couverture sanitaire dans la sous- préfecture	Construction et équipement des centres de santé	4	Kountougui Latoum Yarwaye Melléah 2	COGES/ODV	277000000 soit 69250000 Par projet	277000000s oit 6925000 par projet	X X	X X			UNICEF, Etat et Autres		
	Construction et équipement d'une maternité	1	Melleah 1	COGES/ODV	20000000	2000000	X						
	Sensibilisation sur l'hygiène assainisseme nt et la fréquentation de centre de santé, santé de reproduction	4 séances de sensibilis ation	Echelle sous- préfecturale	COGES/ADZ	3 801 680 (soit 950 420 par an)	400 000 (soit 100000 par an)	X	X	X	X	UNICEF, Etat, FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats- Unis d'Amérique,		
	Formation des matrones	02 séances	Echelle sous- préfecturale	COSAN,RCS , ADS	1320000(soit 660 000 par an)	200000(soit 100000 par an)	X	X			MDM, UNICEF		
	Formation des responsables des COSAN de sur divers thèmes liés à la bonne gestion d'un	1 séance	Kountougui Yarwaye Melléah 1 Latom Melléah 2	COSAN ADS	660 000	100000	X				UNICEF, SIF, Etat et Autres à identifier		

	centre de santé												
	Réalisation des Latrines dans les ménages	3818 latrines	Echelle sous-prélectorale	COGES, ODV/ ADS	95450000 soit 250000 par latrine	381800000 soit 100000 par latrine	X	X	X	X	Bailleurs à identifier		
Lutter contre le VIH/SIDA et les IST/MST	Organisation des campagnes de sensibilisation sur les stratégies de lutte contre le VIH/SIDA et IST	4 campagnes soit 8 par an	Echelle sous-prélectorale(8 sites)	Association Pour le Développement de la Sous-préfecture de Melleah, COSAN/ ADS/ ODV	7000000 (soit 1750 000 par an)	400 000(soit 100000 par an)	X	X	X	X	Délégation de Santé, UNICEF, ACEF, MDM, Etat et Autres à identifier		
	Formation des pairs éducateurs	1 séance	Echelle sous-prélectorale	ADFM COSAN/ ADS/ ODV	1450000	200000	X				Délégation de Santé, UNICEF, ACEF, MDM		
	Total												

4.5.DOMAINE EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

	Chronogramme de réalisation des projets	
--	--	--

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	An 1	An 2	An 3	An 4	Bailleur potentiel	Début probable	Durée
Améliorer les conditions et de scolarisation des enfants	Construction des bâtiments de deux(02) salles de classe avec 1 forage et 2 latrines	16 bâtiments de deux(02) salles de classe	Tchiekouloul 2 Wolinga Feriminga Latoum Lori 1;Kouro Feriminga 1 Gagné ;Déhémé1 ;Kélélé Dalatag Kountougui TchiéKouloul 1 Guénitroma Djaguininga Fauskey	APE/ODV	608000000 soit 38000000 par bâtiment	60800000 soit 3 800 000 Par bâtiment	X				UNICEF, PAM, Etat, Autres à identifier		
	Approvisionnement des écoles en fournitures scolaires et matérielles didactiques	23 écoles	Tchiekouloul 2 Wolinga Feriminga Latoum;Lori 1 Kouro ;Feriminga 1 ;Gagné Déhémé1 Kélélé ;Dalatag am ;Kountougui TchiéKouloul 1 Guénitroma Djaguininga Fauskey Kertchifil Melléah 2 Yarwaye Kamaka Tossou Diguegnerie	APE et IPEP	4600000 soit 200 000 par école	2600000 soit 100 000 par école	X	X	X	X	UNICEF, PAM, Etat, Autres à identifier		

	Construction et équipement d'un bâtiment de trois(3) salles de classe avec deux(2) latrines et un forage au CEG.	1	Melleah 1	COGES/AP E	29.000.000	1.500.000			X		Etat, UNICEF, USAID		
	Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école sur 6 sites	04 campagnes	Echelle sous-préfecturale	APE/ODV/ADS	2 875 000(soit 718750 par an)	450 000(soit 125500 par an)	X	X	X	X	UNICEF, PAM, Etat		
	Formation des responsables des APE sur les techniques de gestion participative d'une école	01 séance	Echelle sous-préfecturale	APE, ADS	799 000	200000	X				UNICEF, d'Amérique, Etat/Délégation de l'Education,		
	Construction et équipement d'un jardin d'enfant école maternelle	1	Mélléah1	Al-Kher	6.000.000	150.000		X			UNICEF, Etat		
Promouvoir les activités sportives et culturelles	Formation des responsables des équipes de foot bal sur les techniques de conduite et de bonne gestion d'une association sportive	02 séances	Melleah 1, Melleah 2, Kountougui, Fauskey, Yarwaye Latoum	Bureau des équipes de foot bal et ADS	799 000	200000	X	X			UNICEF, PAM, PROHY PA, Etat,		

	Aménagement et équipement des terrains de foot bal	6 aménagements	Melleah 1, Melleah 2, Kountougui, Fauskey, Yarwaye Latoum	Bureau des équipes de foot bal et ADS	3635100 soit 605 850 par terrain	600000 soit 100 000 par terrain	X				Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat/Délé gation de Culture,		
Promouvoir l'alphabétisation dans la sous-préfecture	Construction et équipement en mobilier fourniture et didactiques d'un centre d'alphabétisation	6 centres d'alphabétisation	Mélléah1 Mélléah 2 Kountougui Fauskey Yarwaye Latoum	ADS, ALCDT,	51840000 (soit 8 640 000 par centre d'alphabétisation)	5040000 (soit 840 000 par centre d'alphabétisation)		X			UNICEF, PAM, Etat/Fond d'Alphabétisation		
	Sensibilisation sur l'importance de l'alphabétisation	4 séances	Echelle sous-préfecturale	ADS	1500000	400000	X	X	X		Etat		
				Total									

4.6. DOMAINE AFFAIRES SOCIALES-GENRE

							Chronogram me de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développeme nt	Titre du projet	Quantit é	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibili té financière	A n 1	A n 2	A n 3	A n 4	Bailleur potentiel	Dé but probable	Duré e

Améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables(femmes, enfants,etc.)	Sensibilisation sur l'importance du rôle et de l'implication des personnes vulnérables au processus de développement et sur les pratiques néfastes à l'épanouissement des femmes	4 séances soit 1 séance/an	Echelle zonale	ADS /ODV, APE, COSAN	6651050	340000	X	X	X	X	Etat, PADL-GRN/UE, FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		
	Elevage des moutons	90 moutons	Latoum Dolla 2	haywane Mallou Haroune	1800000s oit 600000 par projet	900000 soit 300000 par projet	X	X			Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		
	Elevage des chèvres	120 chèvres	Kountougui Latoum Mélléah	Airtel Inti Gamar	1800000 soit 600000 par projet	900000 soit 300000 par projet	X	X					
	Achat, stockage et vente de mil, maïs	75 sacs	Wolinga Mélléah 2	Marou V-Huit Djezemti	1500000s oit 500000 par projet	600000 soit 200 000 par projet	X	X	X		Etat,		
	Réalisation des cultures maraîchères	2,4 ha	Ladarnga Nahyl Mélléah 2	Marhaw Marou Afiani	7446000s oit 2482 000 Par projet	900000 soit 300 000 par projet	X				PNSA, FONAP, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		
	Mise en place d'une banque de céréale communautaire	02	Echelle sous-prélectorale (2 sites :Melleah 1 et laatoum)	Groupement s féminins	17000000 (soit 8500000 par banque céréalière)	2000000(s oit 1000 000 par banque céréalière)	X				Etat, PNSA, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		

	Sensibilisation sur les techniques de la prévention et de la gestion des crises alimentaires	4 séances	Echelle sous-préfectorale	Groupe ment s féminins, ADS /ODV	3 801 680 (soit 950 420 par an)	290 000 (soit 72500 par an)	X	X	X	X	Etat, PNSA		
	Sensibilisation des parents sur les bonnes pratiques de nutrition	04 séances soit 1/an	Echelle sous-préfectorale	COSAN, RCS, Groupe ment s féminins, ADS /ODV	3 801 680 (soit 950 420 par an)	290 000 (soit 72500 par an)	X	X	X	X	Etat, UNICE F, ACF, MDM, Etat		
	Formation des femmes membres de groupement sur les techniques de préparation d'une bouillie enrichie	2 séances	Echelle sous-préfectorale	COSAN, Groupe ment s féminins, ADS /ODV	3150 000 (soit 1575000 par an)	400000(soit 200 000 par an)	X	X			UNICEF, ACF, MDM, Etat		
	Création d'un atelier féminin de formation en couture	02	Melleah 1 Latoum	Bureaux Gpts féminins et ADS	5490000 (Soit 2 745 000 par atelier)	1000000(s oit 500000 par atelier)			X		Etat, Ambassad e des Etats-Unis d'Amérique		
	Installation de moulin	16 moulins	Kountougui Tchiékoukoul 1 TchiéBbanga 1 Guenitroma Feriminga Latoum Djaguininga Fauskey Kertchifil Méléah 2 Téfiré Fériminga 1 Koroua Mélléah 1 Magarafi Magaraf	Millade Moronga Hédringa Niya Ahmar Boriyé Batrane Alpha Zozori Nadja Sahir Billa Farhanan Al-Sadaf Daccord Toufag	84552000 soit 5 284 500 par projet	6480000 soit 405 000 par projet	X		X		Ambassad e des Etats-Unis d'Amériqu, FSD(Amba ssade de France), Etat		
	Installation des boutiques	3 boutique	Kountougui Kountougui	Tayewélinga Leila	1200000 soit	600000 soit	X				Etat, SAFI de Mao		

		s	Latoum	Syha	400000	200000							
	Total												

4.7. DOMAINE GOUVERNANCE-PAIX –SECURITE

							Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	An 1	An 2	An 3	An 4	Bailleur potentiel	Début probable	Durée
Promouvoir la bonne gouvernance locale	Création des comités de gestion de conflits intercommunautaires	01 séance	Echelle sous-préfectorale	ADZ	100 000	100 000	x				A rechercher		
	Formation des responsables des Associations et groupements en techniques et pratiques de bonne gouvernance des Associations	1 séance	Echelle sous-préfectorale	ADS	4 055 000	200000	x				PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat		
	Formation des responsables des groupements et associations sur	1 séance	Echelle sous-préfectorale	ADS	4 055 000	200000	x				PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis		

	la vie associative, les techniques de rédaction administrative										d'Amérique, Etat		
	Formation des responsables des groupements et associations sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance	1 séance	Echelle sous-préfectorale	ADS	4 055 000	200000	X				PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique,		
	Formation des responsables de l'ADS et autres associations de la sous-préfecture sur les techniques de montages de petits projets et les stratégies de financement de PDL	1 séance	Echelle sous-préfectorale	ADS	2027500	100000		X			PADL-GRN/UE, PDVII		
	Réalisation des visites d'échanges d'expériences avec les responsables d'autres ADS du département et avec ceux du Sud du pays	02 visites	Echelle sous-préfectorale	ADS	1700000	230 000		X		X	PADL-GRN/UE, PDVII, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		
	Formation des	1 séance	Echelle sous-	ADS	982500	150000	X				PADL-		

	autorités traditionnelles et membres de comité de gestion de conflits sur les techniques et pratique de bonne gouvernance		préfecturale								GRN/UE, PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat		
	Formation des chefs des autorités traditionnelles et membres des comités de gestion des conflits sur les techniques de prévention et la gestion des conflits liés au foncier et aux ressources naturelles	1 séance	Echelle sous-préfecturale	Bureau ADS	982500	150000	X				PADL-GRN/UE, PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		
	Sensibilisation des autorités traditionnelles sur l'importance de la justice sociale équitable et la cohésion sociale	4 séances	Echelle sous-préfecturale	ADS	1440000(soit 360000 par an)	200000(soit 50000 par an)	X	X	X	X	PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat		
	Mise en place dans chaque village d'un	121 comités	Echelle sous-préfecturale	ADZ	1210000	500000	X				A identifier		

	réseau de contrôle des voleurs de bétail et pour dénoncer les complices locaux												
	Plaidoyer auprès de l'administrative de la place une punition effective des voleurs de bétail arrêtés et transmis	4 séances	Echelle sous-préfectorale	ADZ, Chefs de zone	100000	100000	X	X	X	X	PDVII		
	Sensibilisation sur l'importance d'une synergie entre la population et le service de sécurité	4 campagnes	Echelle sous-préfectorale	Echelle zonale	400000	200000	X	X	X	X	Etat, autres à identifier		
	Total												

IV. MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

4.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre du PDL de la Sous – Préfecture de Melleah sera assurée par le CSD avec l'appui des CSD L'organe ouvrier est l'ADS composée des membres du Bureau Exécutif de l'ADS, des membres du CSD et des animateurs locaux zonaux. Les membres du Bureau Exécutif de l'ADS, des membres du CSD et des animateurs locaux zonaux s'attèleront continuellement à la sensibilisation de la population de la Sous – Préfecture de Melleah en général et des porteurs des microprojets en particulier. Et ce, afin de lever l'équivoque sur certaines informations selon lesquelles les projets inscrits dans leur PDL seront réalisés sans contrepartie par certains partenaires tel que le PADL – GRN. Pour ce faire, la Sous – Préfecture de Melleah s'appuiera sur les délégués villageois, les membres des Organisations de Développement Villageois qui ont suivi de bout à bout le processus d'élaboration du PDL pour mieux sensibiliser la population. Le contact régulier avec la population permettra de mobiliser toutes les ressources nécessaires (humaines, financières et matérielles) tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL élaboré. L'accent sera d'abord mis sur l'effort propre de la population de la Sous – Préfecture de Melleah avant de solliciter les appuis des partenaires ainsi que celui de l'Etat. Ces appuis peuvent être sollicités sous forme de crédits, des dons, des legs et des subventions. Le contact avec les différents partenaires au développement ne sera pas perdu de vue pour diffuser le PDL et orienter les porteurs vers ceux-ci. Chaque porteur de projet peut s'adresser aux bailleurs de son choix et informera le CSD pour permettre d'assurer le suivi du processus de financement.

4.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

Le pilotage des actions sera assuré par le CSD mis en place par la population de la Sous – Préfecture de Melleah. Cette structure est relayée au niveau des villages par des CSD. Le CSD a pour mission principale de :

- multiplier le PDL élaboré et son résumé et les diffuser auprès des populations des villages de la zone et auprès des partenaires au développement y compris l'Etat (Gouvernement) ;
- veiller à la mobilisation effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- chercher les informations auprès des partenaires au développement pour mettre à la disposition des populations de deux zones en général et des porteurs des projets en particulier ;
- prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- appuyer les porteurs de projets à monter les projets pour la recherche de financement et de faire le suivi des dossiers de financement auprès des bailleurs contactés ;
- superviser l'exécution des actions ;
- suivre l'exécution du programme d'actions ;
- rendre compte régulièrement aux populations de deux zones l'état d'avancement des travaux.

Au titre de ces prérogatives, le CSD a élaboré un Plan de Travail Annuel (PTA) pour la première année avec des indicateurs précis qui lui serviront de tableau de bord pour le pilotage de la mise en œuvre et le suivi-évaluation des réalisations des projets. L'élaboration, la mise en

œuvre et le suivi-évaluation du PTA se feront chaque année de la mise en œuvre du PDL par le CSD.

De concert avec les ODV, le CSD assurera le suivi périodique suivant son plan de travail annuel les porteurs des projets dans la réalisation de leurs projets (mobilisation effective des ressources propres et extérieures, l'exécution et le suivi-évaluation des projets priorités dans le PDL). Un suivi interne sera assuré par quelques membres des porteurs des projets afin de garantir le bon déroulement de la réalisation des actions. Il sera organisé des assemblées annuelles pour suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre du PDL pendant lesquelles les participants évalueront les projets de l'année en cours et pourront faire le réajustement de leur priorisation en tenant compte de leurs capacités organisationnelles et financières.

A la fin de la deuxième année de la mise en œuvre du plan, un atelier d'auto-évaluation sera tenu afin de réfléchir sur les difficultés rencontrées pendant l'expérience et réorienter les actions de façon efficace.

Au bout de 4 ans, le PDL arrivera à l'échéance, une révision sera faite avec l'appui des partenaires sollicités pour prendre en compte les nouvelles données qui pourraient changer la situation initiale de la zone.

Pour permettre aux membres du CSD CSD avec leurs relais dans les villages ainsi que les ALS d'accomplir leur mission les populations des villages de la zone, à travers leurs délégués à l'Assemblée Générale Zonale tenue les 28 et 29 mai 2014 à Kolé se sont engagées à cotiser 12 0000 F CFA par an par village, soit 6000 F CFA tous les 6 mois par village pour soutenir le fonctionnement de l'ADZ et le suivi des actions du PDL.

4.5 PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Ce Plan de Travail Annuel du CSD est élaboré pour permettre aux membres des CSD et leurs relais dans les villages ainsi que les ALS à bien suivre et évaluer la mise en œuvre de leur PDL.

Domaine	Activités prévues	Nbr e	Calendrier d'exécution												Responsa ble	Collab.	Observations
	Tenue des réunions	24	J	F	M	A	M	Jn	J t	A	S	O	N	D	Présidt ADS	S.G	1 ^{er} et dernier lundi du mois
	Sensibilisation des populations des villages de la Sous-préfecture de Melleah sur la cotisation/organisation des collectes pour le fonctionnement du bureau de l'ADS et ses démembrements dans les villages	6 sites	X		X		X		X		X		X		Présidt ADS	S.G, T.G	Dernier dimanche du mois
	Préparation de la soutenance du PDL						X	X	X	X	X				Président	S.G, T.G, ALS, CRPDL	
	Défense du PDL devant le CDA									X	X				Président	S.G, T.G, ALS, CRPDL	
	Multiplication du PDL validé en plusieurs exemplaires									X	X				T.G	T.G.A, Président, SG	
	Diffusion dans les villages le PDL validé auprès des partenaires et de l'Etat	30 sites (à raison de 2								X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G	1 ^{er} samedi et dernier jeudi du mois

Activités générale s		site s par jr)															
	Identification des partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G, T.G	
	Réalisation de prise contact avec les partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G, T.G	
	Restitution des résultats de la mission de prise de contact avec les partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G, T.G	
	Sensibilisation les porteurs des projets et la population bénéficiaire pour la mobilisation des ressources d'abord propres puis extérieures		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G,T.G, ALZ	
	Appui aux porteurs de projets pour l'élaboration et l'introduction des demandes de financement auprès des partenaires techniques et financiers		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G,T.G, ALS	
	Appui aux porteurs de projets dans le suivi des demandes de		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G,T.G	

	financement introduites auprès des partenaires techniques et financiers																
	Organisation des réunions de synergie avec les partenaires locaux (groupements, associations, unions, etc.)						X							X	Présidt ADS	S.G,T.G, ALS	1 ^{er} vendredi du dernier mois du semestre
	Organisation à la fin de la première année la réunion d'évaluation du PTA et du Plan Annuel d'Investissement(PAI) puis d'adoption du PTA et PAI de la 2 ^{ème} année													X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS, porteurs projets	
Agriculture-Elevage-Pêche	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et des projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADS	S.G,T.G, ALS, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre
Education-Alphabétisation-Jeunesse-Cultures-Sports	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre
Affaires sociales-Genre	Suivi de la réalisation de tous les projets et les projets de formation/ sensibilisation et autres priorisés pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALZ, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre
Gestion	Suivi la réalisation de tous les				X			X			X			X	Présidt	S.G, T.G,	dernier jeudi

des ressourc es naturelle s- Environn ement- Tourisme	projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année													ADS	ALS, porteurs projets	du dernier mois du trimestre	
Santé- Eau Potable- Assainis sement	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre
Economi e (commer ce, artisanat, etc.)	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre
Paix- Sécurité- Gouvern ance y compris au sein des organisat ions	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre

CONCLUSION

Vous avez entre vos mains le plan de développement de la Sous – Préfecture de Melleah élaboré après plusieurs mois de concertation des différents acteurs de la Sous – Préfecture. Ce laborieux travail est guidé par le souci de la Sous – Préfecture d'améliorer les conditions de vie de sa population et de gérer durablement ses ressources naturelles. Ce plan de développement est un document de synthèse des problèmes de développement identifiés par la population après une analyse approfondie. Il renferme donc les projets prioritaires qui sont les réponses à ces problèmes arrêtées de manière participative par tous les acteurs de la Sous – Préfecture. Le PDL étant déjà élaboré, le défi qui attend la population est sa mise en œuvre. Aussi, consciente de cette situation, la population s'est, d'ores et déjà, engagée dans la mobilisation des ressources locales pour la réalisation de certains projets en attendant les appuis extérieurs. Cependant, compte tenu des moyens très limités de la population, la main reste tendue vers l'Etat et les partenaires soucieux du développement du monde rural.

- Annexe 1 :** Copie de la lettre de demande d'appui transmise,
- Annexe 2 :** Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,
- Annexe 3 :** Personnes ressources contactées,
- Annexe 4 :** Membres des organes de l'ADS de Melleah
- Annexe 5 :** Liste des Membres des commissions thématiques (CT)
- Annexe 6 :** Calendrier de travail des CT
- Annexe 7:** Rapport des travaux des commissions thématiques
- Annexe 8 :** Listes des participants aux ateliers zonaux (hommes/femmes)
- Annexe 9:** Procès-Verbal de l'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL de Melleah